



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz
Église évangélique réformée de Suisse
Chiesa evangelica riformata in Svizzera
Baselgia evangelica refurmada da la Svizra

18.1

Synode
du 18 au 20 juin 2023 à Olten

Fondation Entraide Protestante Suisse EPER : Rapport annuel et rapport financier 2022

Propositions

1. Le Synode prend connaissance du rapport annuel 2022 de l'EPER.
2. Le Synode prend connaissance du rapport financier 2022 de l'EPER.

Berne, le 12 avril 2023
Église évangélique réformée de Suisse

Le Conseil
La présidente La directrice de la chancellerie
Rita Famos Hella Hoppe

Le rapport annuel 2022 et le rapport financier 2022 peuvent être consultés en ligne sur le site de l'EPER : <https://www.eper.ch/publications>.



Rapport annuel 2022



EPER
Pain pour
le prochain.

Éditorial

Chères lectrices, chers lecteurs,

Nous nous réjouissons de vous présenter le premier rapport annuel après la fusion entre l'Entraide Protestante Suisse (EPER) et Pain pour le prochain. Ce ne sont plus deux documents distincts, mais un seul rapport, avec une nouvelle apparence. Ces changements reflètent bien la réalité : nos deux organisations n'en font désormais qu'une. Nous avons réussi à mettre en œuvre la fusion en surmontant les désaccords. Les collaboratrices et les collaborateurs assument ensemble leurs responsabilités, au sein d'équipes mixtes. En outre, l'association des programmes au travail de politique de développement ouvre de nouvelles opportunités passionnantes.



Nous restons toutefois fidèles à nos thèmes prioritaires : droit à la terre et à l'alimentation, justice climatique, asile et migration, mais aussi intégration des groupes de population marginalisés de notre société, thème pour lequel nous utilisons désormais le terme plus large d'« inclusion ». À travers ces axes de travail, nous tâchons de réaliser notre vision, celle d'un monde juste, dans lequel la paix règne et la dignité de tous les êtres humains ainsi que les moyens de subsistance naturels sont respectés.

Cette vision a également été décisive pour la stratégie que nous avons développée pour les prochaines années. La pandémie et la guerre en Ukraine ont révélé à quel point l'inimaginable pouvait soudain devenir réalité. Cela marque la fin d'une longue période de paix en Europe. Les pensées et les actes sont de nouveau déterminés par la logique et la rhétorique de la guerre. Nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve. Mais nous avons réfléchi à ce dont notre organisation a besoin pour mener à bien ses missions durant cette période d'incertitude. La nouvelle stratégie a été publiée et est accessible à toutes et à tous.

En 2022, nos programmes et nos projets en Suisse et à l'étranger sont restés une priorité. L'organisation a fourni une aide d'urgence en Ukraine, mais est aussi restée active dans des régions qui ne font pas la une des journaux comme la Syrie et le Liban, par exemple, où plusieurs millions de personnes vivent toujours dans des conditions précaires et n'ont qu'un seul objectif : quitter leur pays. Ou encore en Afrique de l'Est, frappée par la famine, les sécheresses, les invasions de criquets pèlerins et les guerres civiles. En Suisse, le nombre important de personnes ayant fui l'Ukraine – ou d'autres régions en proie aux conflits – a confronté nos équipes à des défis de taille. En collaboration avec les Églises et les autorités, l'EPER fournit des conseils juridiques et un soutien actif aux personnes réfugiées, notamment dans leur processus d'intégration souvent long et difficile.

En 2022 aussi, la solidarité de la population et le large soutien de nos donatrices, de nos donateurs et de nos bailleuses et bailleurs de fonds étaient essentiels. Merci de tout cœur.

Walter Schmid, président du Conseil de fondation de l'EPER
Michèle Künzler, vice-présidente du Conseil de fondation de l'EPER
Jeanne Pestalozzi, vice-présidente du Conseil de fondation de l'EPER

Sommaire

- 3 À la une : fusion EPER–Pain pour le prochain
- 4 2022 en chiffres
- 8 Thème prioritaire « Justice climatique »
- 10 Thème prioritaire « Droit à la terre et à l'alimentation »
- 12 Thème prioritaire « Asile et migration »
- 14 Thème prioritaire « Inclusion »
- 16 Focus : Ukraine
- 18 L'action de l'EPER dans le monde
- 20 L'action de l'EPER en Suisse
- 22 Organisation et principes
- 23 Chiffres clés institutionnels et financiers
- 24 Conseil de fondation
- 24 Groupe de direction
- 25 Organigramme
- 25 Réseaux, partenaires et alliances
- 26 Rapport financier

À la une : fusion EPER–Pain pour le prochain

Une alliance prometteuse

Grandir ensemble, se concentrer sur nos quatre thèmes prioritaires, associer les programmes à la politique de développement en Suisse et à l'étranger : la première année post-fusion s'est déroulée avec succès. La Stratégie 2023–2027 indique le chemin vers l'avenir.

Le 22 novembre 2021, la nouvelle fondation était inscrite au registre du commerce, étape marquant l'entrée en force de la fusion de l'EPER et de Pain pour le prochain. Opérationnelle dès le 1^{er} janvier 2022, la nouvelle organisation a conservé le nom d'« Entraide Protestante Suisse » (EPER).

L'EPER axe son travail sur les quatre thèmes prioritaires justice climatique, droit à la terre et à l'alimentation, asile et migration et inclusion. L'objectif principal est d'atteindre un changement systémique aux niveaux social, économique et politique, en Suisse et à l'étranger. L'aide humanitaire, ainsi que la Campagne œcuménique, que l'EPER continue de mettre en œuvre avec Action de Carême, y contribuent également.

Lien entre les programmes et la politique de développement

Avec la fusion, l'EPER améliore sa position dans un environnement de plus en plus complexe et concurrentiel. L'ajout d'un pan politique fort pour accompagner les projets de développement est porteur. Preuve en est avec l'exemple des répercussions des changements climatiques. En 2022, l'EPER a trouvé des solutions d'adaptation à cette nouvelle donne climatique dans 13 pays, en collaboration avec les personnes concernées, notamment en promouvant l'agroécologie ou la culture des mangroves pour protéger contre les inondations. Parallèlement, l'EPER a attiré l'attention des médias sur le problème du réchauffement climatique via la campagne « Call for Climate Justice », à travers laquelle elle soutient la plainte climatique déposée en juillet 2022 par quatre Indonésien-ne-s à l'encontre du groupe cimentier suisse Holcim (www.callforclimatejustice.org/fr).

En 2022, l'EPER a réussi à consolider son engagement en matière de politique sociale et de développement, et à l'intégrer davantage à ses quatre thèmes



prioritaires. Ce positionnement doit être renforcé, en dialogue avec la société civile, les sphères politique et économique ainsi que les Églises.

Grandir ensemble

En 2022, l'œuvre née de la fusion s'affirme et s'appuie, pour son développement, sur la Stratégie 2023–2027. La stratégie systématise le travail de l'EPER, fondé sur le droit, et montre le chemin vers l'avenir, via un modèle de transition complet.

Les membres des comités réunis tels que le Conseil de fondation et les commissions d'examen de gestion, des finances et du personnel ont profité les un-e-s des autres durant cette phase d'introduction et ont soutenu le développement de la nouvelle œuvre à

travers leur accompagnement stratégique. Les groupes de travail opérationnels auxquels participent plusieurs divisions ont bien démarré. Leur efficacité sera contrôlée au bout d'un an.

L'année 2022 a également servi au regroupement complexe des systèmes financiers et de gestion des données et des adresses, au transfert des contrats d'embauche et à la création d'une nouvelle identité visuelle. Au sein de toutes les divisions, les expériences ont été relevées, les erreurs éliminées et des simplifications ont été introduites.

Les événements et les fêtes pour les collaboratrices et les collaborateurs en Suisse leur ont notamment permis de faire connaissance et d'échanger entre professionnel-le-s, au-delà des barrières linguistiques et organisationnelles.

2022 en chiffres

L'EPER concentre son travail sur quatre thèmes prioritaires : justice climatique, droit à la terre et à l'alimentation, asile et migration et inclusion.



En 2022, l'EPER a aidé environ **27 000** personnes qui ont fui l'Ukraine vers la Suisse. Avec l'aide d'urgence en Ukraine et dans les pays alentour, l'EPER a soutenu **650 000** personnes. Dans le monde entier, l'EPER a fourni une aide humanitaire d'un montant de CHF **29 260 679**.
→ **Pages 16/17**



217 509 personnes ont signé la pétition de la coalition pour des multinationales responsables, soutenue par l'EPER. Le texte exige une loi forte et efficace sur la responsabilité des multinationales, comme celle prévue dans l'Union européenne.
→ www.responsabilite-multinationales.ch



Grâce aux demandes des bureaux de consultation juridique de l'EPER, **84** regroupements familiaux ont été réalisés en 2022. L'EPER a soutenu **1040** requérant-e-s d'asile mineurs dans les centres fédéraux pour requérants d'asile.
→ **Page 13**



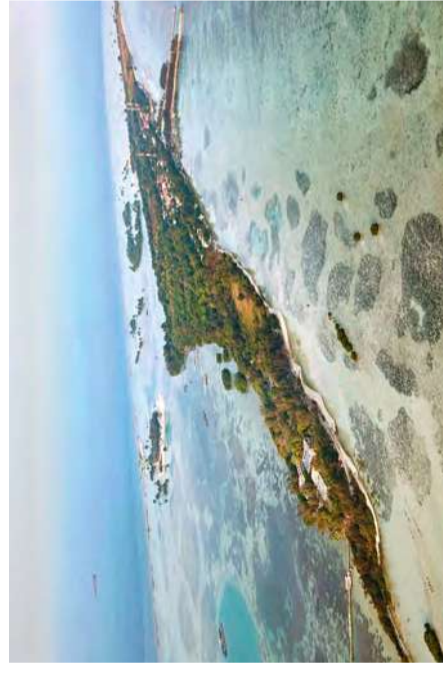
Dans les pays où l'EPER mène ses projets, **20 000** personnes ont obtenu l'accès à **92 000** hectares de terres.
→ **Pages 10/11**



Grâce à l'EPER, **61 224** personnes ont bénéficié d'un meilleur accès aux marchés et ont ainsi pu augmenter leurs revenus.
→ **Pages 10/11**



323 interprètes communautaires de l'EPER ont été en mission en 2022, au profit de **87 138** personnes. Les traductions orales vont bien au-delà de l'aspect linguistique et permettent de jeter des ponts entre les spécialistes et les personnes de langue étrangère.
→ **Page 15**



Soutenue par l'EPER, la plainte climatique de quatre Indonésien-ne-s exige du géant du ciment Holcim qu'il réduise ses émissions de CO₂ de **43 %** d'ici 2030 et de **69 %** d'ici 2040.
→ **Page 8**



En 2022, l'EPER a accompagné **1427** parents de langue étrangère en les aidant à se renforcer dans leur rôle éducatif : information, sensibilisation, aide pour s'orienter et médiation interculturelle pour leurs échanges avec des enseignant-e-s et des médecins.
→ www.eper.ch/notre-offre/pour-les-enfants-et-les-familles



**Protection et exploitation des palmiers doums,
région de Maradi, Niger**

Les artisan·e·s transforment les feuilles de palmiers doums en papiers, nattes et chapeaux. L'EPER les soutient dans la commercialisation de leurs produits.



Thème prioritaire « Justice climatique »

En 2022, l'EPER a soutenu la plainte climatique déposée par quatre Indonésien-ne-s à l'encontre du géant du ciment Holcim, requérant plus de justice climatique. L'EPER a par ailleurs mis au point des solutions d'adaptation aux répercussions des changements climatiques en collaboration avec les personnes concernées, dans le cadre de projets menés dans 13 pays.

Durant l'été 2022, la Suisse a été frappée par trois vagues de chaleur et une sécheresse marquée. Il s'agissait de l'année la plus chaude depuis 1864. Le reste du monde est également touché par une hausse des événements climatiques extrêmes et une élévation du niveau de la mer, qui ensevelit le littoral. Si les pays industrialisés sont les principaux responsables du réchauffement climatique, ce sont surtout les populations des pays du Sud qui en subissent les conséquences. C'est pourquoi l'EPER s'engage pour davantage de justice climatique.

Via sa campagne Call for Climate Justice, l'EPER soutient, avec deux organisations partenaires, la procédure climatique lancée en juillet 2022 par quatre Indonésien-ne-s contre le groupe

suisse Holcim, spécialisé dans le ciment. Du fait de ses émissions de CO₂ très élevées, l'entreprise a en effet largement contribué aux changements climatiques mondiaux. L'île de Pari, sur laquelle les plaignant-e-s vivent, est de plus en plus souvent inondée. Les quatre Indonésien-ne-s demandent donc à Holcim de les indemniser pour les dommages déjà causés sur l'île, de participer au financement de mesures de protection contre les inondations et de réduire rapidement ses émissions de CO₂.

Les pertes et les dommages étaient également l'un des thèmes de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 27), qui s'est tenue en Égypte en novembre 2022. Après plusieurs dizaines d'années

d'efforts de la part de la société civile et de pays du Sud, un fonds a enfin été constitué pour indemniser les pays victimes des dommages dus au réchauffement climatique. Saleemul Huq, directeur de l'International Centre for Climate Change & Development (ICCCAD), organisation partenaire de l'EPER, a joué un rôle décisif à cet égard.

Le Bangladesh, d'où il vient, fait partie des pays fortement touchés par les changements climatiques. Dans le cadre de deux projets sur place, l'EPER a aidé les minorités particulièrement vulnérables à s'adapter au réchauffement climatique. En 2022, l'EPER a mené 39 projets similaires dans 13 pays.

www.eper.ch/thematiques/justice-climatique

Éthiopie

Des cultures économes en terre et en eau

L'Éthiopie est très régulièrement frappée par les sécheresses, qui entraînent pénuries d'eau et pertes de récoltes. Située dans le sud du pays, la zone de Borana est particulièrement touchée par ces conditions climatiques difficiles. Sur place, l'EPER et ses organisations partenaires favorisent une transition systémique dans la production de fourrage et de lait. Elles contribuent ainsi à améliorer l'adaptation aux changements climatiques et à garantir les moyens de subsistance des familles éleveuses de bétail.

Un meilleur accès au fourrage

Trois cent cinquante ménages d'éleveuses et d'éleveurs de bétail (dont 60 % de femmes) ont été soutenus dans la production de fourrage hydroponique. Le principe ? Les plantes sont cultivées à l'aide d'une solution minérale nutritive, avec peu de terre et d'eau – méthode tout à fait adaptée aux régions menacées par la sécheresse. En outre, le projet a renforcé la chaîne de valeur de la production de lait, soutenant ainsi de petites entreprises majoritairement dirigées par des femmes et des jeunes.



Outre les 500 ménages qui ont bénéficié directement du projet, le changement systémique profite indirectement à 15 000 autres familles, par exemple via l'amélioration de l'accès au fourrage, l'approvisionnement régulier en lait de haute qualité et les nombreuses opportunités d'affaires le long de la chaîne de valeur. En 2022, la sécheresse qui frappe le sud de l'Éthiopie depuis fin 2020 a toutefois nuí aux résultats du projet. Il s'agit de la pire sécheresse de ces 40 dernières années. En Éthiopie, l'EPER a ainsi touché quelque 400 000 personnes via 18 projets.

www.eper.ch/project-explorer/ethiopie/projet-706402

Canton de Vaud

Le revenu de transition écologique (RTE)

L'habitabilité de la terre est mise en péril par le dépassement de plusieurs limites planétaires. Les personnes ayant un faible revenu, pourtant les moins émettrices de CO₂ seront, en Suisse aussi, les plus vulnérables face aux bouleversements à venir. Il y a donc urgence à développer une économie relocalisée qui respecte les limites de notre planète et permette l'inclusion des personnes précarisées. Le revenu de transition écologique (RTE) est une des réponses visant à contribuer à la transformation et à la relocalisation de l'économie.

L'EPER présente son étude

Le RTE soutient les initiatives créatrices d'emploi en faveur d'une transition écologique et/ou sociale. Il offre un revenu et un accompagnement aux personnes qui s'engagent dans de telles activités. En 2022, l'EPER a mené une étude en collaboration avec la Fondation Zoein pour mettre en place un projet pilote de RTE dans le canton de Vaud. Un postulat accepté par le Grand Conseil du canton de Vaud a d'ailleurs souligné l'urgence d'un tel projet.



L'étude a abouti à une proposition et à des recommandations pour la mise en œuvre d'un projet pilote, lequel favoriserait l'inclusion des personnes socialement défavorisées dans des activités de transition écologique ainsi que les nouveaux projets entrepreneuriaux. Un tel projet doit permettre la création d'activités économiques dans des domaines comme l'alimentation durable, l'économie circulaire, les énergies renouvelables, l'habitat, la mobilité ou encore la préservation de la biodiversité. C'est ainsi qu'une relocalisation de l'économie pourra être réalisée, source d'emplois pérennes et de résilience face aux bouleversements à venir.

www.eper.ch/rte



Thème prioritaire «Droit à la terre et à l'alimentation»

Aide humanitaire, projets de développement à long terme et interventions en matière de politique de développement : l'EPER s'est engagée à tous les niveaux et dans le monde entier pour les droits des communautés rurales et pour plus de sécurité alimentaire.

À peine avait-on surmonté les répercussions les plus graves de la pandémie de COVID-19 que la guerre éclatait en Ukraine. Le conflit a bouleversé les marchés agricoles et amené les prix des denrées alimentaires à un niveau record. Résultat : encore plus de personnes dans le monde souffrent de la faim. La crise alimentaire de 2022 a été particulièrement virulente dans les pays où l'EPER est active, comme le Niger, la Syrie, Haïti et l'Afrique de l'Est. En Éthiopie, l'organisation a par exemple fourni une aide humanitaire complète et a permis à environ 26 000 familles d'éviter le pire.

Dans 20 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et d'Europe, l'EPER a aidé des personnes et des communautés à revendiquer leurs droits, à garantir

leur accès à la terre, à l'eau, aux systèmes alimentaires durables et aux ressources naturelles et à trouver et développer des marchés sur lesquels vendre leurs produits à des prix justes. En Arménie, 4500 personnes ont ainsi pu augmenter sensiblement leurs revenus grâce à un meilleur stockage et à la transformation des fruits récoltés en jus ou en fruits secs.

En matière de politique de développement, l'EPER a également connu des succès en 2022. La lutte contre l'accapement des terres revêt une grande importance pour le droit à la terre et à l'alimentation. En Sierra Leone, une nouvelle loi foncière octroyant davantage de droits aux paysan-ne-s a été adoptée. Le travail du Sierra Leone Network on the

Right to Food (SiLNoRF), organisation partenaire de l'EPER avec laquelle elle a publié cinq études sur le thème, a été décisif dans ce succès.

L'accès aux semences locales joue un rôle important dans la sécurité alimentaire des communautés rurales. Le recours de l'Asociación Nacional para el Fomento de la Agricultura Ecológica (ANAFAE) devant la Cour constitutionnelle en 2022 a porté ses fruits. L'organisation partenaire de l'EPER au Honduras dénonçait une loi criminalisant les agricultrices et les agriculteurs qui réutilisaient leurs semences. Il s'agit là d'une victoire importante pour les droits des paysan-ne-s et la diversité des semences.

www.eper.ch/thematiques/terre-et-alimentation

Brésil

Favoriser des modes de vie durables

La savane du Cerrado abrite différentes communautés qui pratiquent une agriculture traditionnelle et récoltent des produits locaux. On y trouve aussi l'un des Systèmes Ingénieux du Patrimoine Agricole Mondial (SIPAM) reconnus par l'ONU, celui des cueilleuses et des cueilleurs de fleurs. Le projet de l'EPER soutient les communautés dans la défense de leurs droits, l'accès à la terre et la commercialisation de leurs produits, et favorise l'agro-écologie et la biodiversité.

En 2022, 25 830 personnes ont bénéficié des activités variées du projet de l'EPER. Le gouvernement a par exemple légalisé les terres de la communauté des Quilombos. Typique de la région du Cerrado, la noix de Baru a été introduite sur le marché avec succès et a permis à de nombreuses familles d'augmenter leurs revenus. L'installation de 24 dispositifs de démonstration pour traiter et utiliser les « eaux grises », destinées à l'irrigation et la production alimentaire, a permis de lancer un débat sur l'évacuation des eaux usées dans les régions rurales. La commune de Rio Paro de Minas a aussi mis



au point un diagramme de flux d'eau (un instrument de l'Institut Fédéral Suisse des Sciences et Technologies de l'Eau, EAWAG), qui contribue à une utilisation plus juste et plus durable de l'eau.

La grande fête de la cueillette de fleurs, qui s'est déroulée dans le cadre du plan de préservation du label SIPAM, a été le moment fort de l'année. Plusieurs milliers de personnes ont participé à cet événement. Un documentaire (<https://youtu.be/28RZws9396s> – en portugais) sur cette méthode de travail traditionnelle désormais protégée a été diffusé à cette occasion.

www.eper.ch/project-explorer/bresil/projet-812387

Niger

Une cohabitation pacifique

Dans la région sahélienne du Niger, l'élevage de bétail est essentiel. En raison des conditions climatiques, les propriétaires de grands troupeaux quittent le nord du pays de manière saisonnière, via les fameux « couloirs de transhumance ». Ils passent par les zones agricoles du sud, afin de trouver suffisamment de fourrage et d'eau pour leurs animaux durant la sécheresse. Mais ces migrations entraînent des conflits fréquents entre la population sédentaire et les familles éleveuses nomades.

Le projet de l'EPER vise à garantir l'accès de tous les groupes concernés aux ressources vitales et à éviter ainsi les tensions. Pour ce faire, les couloirs de transhumance et les pâturages le long des routes migratoires sont remis en état, signalés et cartographiés à l'aide de données GPS. Les autorités bénéficient ainsi d'une meilleure base pour la conciliation. Depuis le début du projet en 2020, 300 km de couloirs et plus de 1000 hectares de pâturages environnants ont été protégés, et 100 commissions foncières ont été créées. Elles assurent la médiation et la conciliation



en cas de conflits. En outre, 15 points d'eau pour le bétail ont été rénovés.

En parallèle, le projet soutient la création d'un comité de représentant-e-s d'intérêts pour les associations d'éleveuses et d'éleveurs, et sensibilise la population à la législation. Les données de suivi (monitoring) confirment un recul marqué des conflits violents, malgré une présence accrue d'éleveuses et d'éleveurs de bétail venus d'autres régions du pays. Chaque année, environ un million de personnes, dont près de 300 000 éleveuses et éleveurs nomades, utilisent les couloirs, les pâturages et les points d'eau assurés par l'EPER.

www.eper.ch/project-explorer/niger/projet-756338



Thème prioritaire « Asile et migration »

En 2022, les conflits mondiaux ont amené à un triste record : plus de 100 millions de personnes ont dû s'exiler, dont 32 millions hors de leur propre pays. L'EPER a redoublé d'efforts pour atténuer la détresse des personnes déplacées et réfugiées.

En 2022, l'EPER a fourni une aide d'urgence à hauteur de CHF 29 260 679, notamment aux réfugié-e-s du Soudan du Sud et de la République démocratique du Congo (RDC) en Ouganda (voir encadré), aux Rohingyas au Bangladesh, aux personnes déplacées en Syrie, en Irak et en RDC, ainsi qu'aux réfugié-e-s en Ukraine et dans les pays voisins d'Europe de l'Est. L'EPER a apporté une aide humanitaire au Liban, en Éthiopie, en Haïti, au Venezuela et au Honduras.

En Suisse, l'année 2022 a montré qu'il est possible d'aider les personnes réfugiées rapidement et efficacement lorsque la solidarité et la volonté politique sont au rendez-vous : peu de temps après l'éclatement de la guerre, les réfugié-e-s ukrainiens ont reçu le statut de protection S et ont ainsi

obtenu accès au marché du travail, à une grande liberté de voyager ainsi qu'au droit au regroupement familial. Le nouveau statut de protection S a suscité des débats sur les inégalités de traitement entre les réfugié-e-s, notamment en lien avec l'admission provisoire. Aussi, l'EPER continue de s'engager politiquement pour que l'ensemble des réfugié-e-s de guerre bénéficient d'un statut de protection positif, qui protège leurs droits fondamentaux et permette une intégration rapide et durable.

Grand succès pour le Service d'aide juridique aux exilé-e-s (SAJE)

En 2022, les six bureaux de consultation juridique de l'EPER ont mené 14 897 consultations. Outre le conseil et la représentation dans la procédure

d'asile, les juristes œuvrent également pour les regroupements familiaux. En 2022, 84 demandes ont été acceptées. Le regroupement des familles est central pour le renforcement et l'intégration des réfugié-e-s.

Mais pour les personnes admises provisoirement, les obstacles au regroupement familial sont particulièrement élevés. En 2022, un succès partiel a pu être atteint dans ce domaine : grâce au recours du SAJE, le Tribunal administratif fédéral a revu sa jurisprudence en matière de regroupement familial pour les personnes admises provisoirement. Désormais, le droit à la vie familiale pourra, dans des cas spécifiques, être pris en compte avant la fin du délai de carence de trois ans.

www.eper.ch/thematiques/asile-et-migration

Ouganda

Humanitaire, développement et paix

L'Ouganda est devenu le troisième pays à accueillir des personnes réfugiées avec près de 1.5 millions de réfugié.e.s recensés par le HCR fin 2022. Principalement originaires du Sud-Soudan et de la République démocratique du Congo (RDC), ces personnes fuient vers l'Ouganda pour échapper aux divisions politiques, aux conflits, à l'insécurité et aux violences ethniques. L'insécurité et les conflits en cours en RDC ont largement contribué à l'augmentation de la population réfugiée en Ouganda en 2022. Cela a eu un impact sur les opérations de l'EPER qui ont dû fournir un effort supplémentaire sur l'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène (activités WASH) afin de répondre de manière efficace et effective aux besoins des réfugiés.

Accents sur les activités WASH

Les activités de l'EPER en Ouganda sont localisées dans la partie nord-ouest du pays, là où se trouvent une majorité de personnes réfugiées du Sud-Soudan. Elles s'adressent également aux communautés d'accueil environnantes.



L'aide apportée se concentre sur les activités WASH ainsi que sur les moyens de subsistance. Cette démarche est conduite de manière holistique du triple Nexus qui intègre les enjeux humanitaires, l'aide au développement et la participation à la transformation des conflits. La prise en compte de l'environnement sécuritaire est en effet primordiale dans cette région.

Une amélioration de l'intégration de l'EPER dans le contexte et le réseau local a été relevée en 2022 avec davantage de collaborations avec les organes étatiques et l'ONU, ainsi que dans le partenariat avec des organisations locales.

www.eper.ch/aide-urgence-ouganda

Altstätten (SG)/Bâle

Protection juridique dans deux CFA

Après l'éclatement de la guerre en Ukraine, des équipes spécialisées ont été constituées dans les Centres fédéraux pour requérant.e-s d'asile (CFA) d'Altstätten (SG) et de Bâle pour les Ukrainien-ne-s en quête de protection. En 2022, le service de l'EPER a aidé plus de 24 000 personnes, en leur fournissant des premières informations sur le déroulement de la procédure et en les soutenant dans leurs auditions sommaires écrites et orales. Avec les tâches quotidiennes liées aux demandes d'asile ordinaires, il a fallu déployer des efforts importants à tous les niveaux.

Au deuxième semestre, le nombre de demandes d'asile a augmenté de façon extraordinaire. Le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) a introduit des mesures pour accélérer les processus. Le service de protection juridique de l'EPER a observé la qualité des procédures. Il est par exemple intervenu quand une audition écourtée s'avérait insuffisante face à la complexité du cas.

En 2022, les CFA ont hébergé un nombre record de requérant.e-s d'asile mineurs non accompagnés (RMNA). La plupart viennent d'Afghanistan. Ces RMNA nécessitent



un accompagnement renforcé. Aussi, les collaboratrices et les collaborateurs du service de protection juridique de l'EPER jouent également le rôle de personnes de confiance.

Outre la représentation durant la procédure d'asile, ce service a pour mission de former un recours dans des cas justifiés. En raison de la situation dramatique des réfugié.e-s en Grèce, les collaboratrices et les collaborateurs de l'EPER ont systématiquement déposé des recours contre les renvois vers la Grèce de personnes particulièrement vulnérables. L'arrêt de principe du Tribunal administratif fédéral en mars 2022 a confirmé que cette procédure était justifiée.

www.eper.ch/notre-offre/conseils-juridiques



Thème prioritaire «Inclusion»

En termes d'inclusion, l'EPER a aidé les personnes défavorisées à exploiter leur potentiel et à prendre conscience de leurs droits. Sur le plan politique, l'EPER s'engage également pour supprimer les structures excluantes et lutter contre les discriminations.

En 2022, l'EPER a favorisé l'inclusion sociale, politique et économique des Roms en Roumanie, en Serbie, en Hongrie et au Kosovo. Elle a lutté activement contre les discriminations et les violations des droits humains dont ils sont régulièrement victimes. Au Bangladesh, l'EPER a soutenu les minorités marginalisées dalit et adibashi dans leurs revendications pour participer à la vie politique et économique (voir encadré). En RDC, l'EPER s'est engagée contre les violences sexuelles et basées sur le genre envers les femmes, en collaboration avec des actrices et des acteurs locaux. Au Cambodge, en Arménie, en Géorgie, au Niger, au Sénégal, en Éthiopie et au Brésil, l'EPER a aidé des familles paysannes et des propriétaires de petites exploitations à accéder aux

marchés locaux, à tirer des bénéfices de la vente de leurs produits et à assurer leur existence.

En Suisse, l'EPER a aidé environ 98 000 personnes défavorisées à participer activement à la société, à travers 44 programmes. Parmi elles, 87 000 ont profité des services d'interprétariat. Plus de 60 000 Ukrainien-ne-s ont cherché protection en Suisse en 2022, entraînant une forte hausse des besoins en offres d'intégration linguistique et professionnelle. L'EPER a élargi ses programmes et les a adaptés aux besoins du nouveau groupe cible – de nombreuses femmes avec enfants. Cette année encore, les personnes migrantes ou réfugiées ont pu échanger avec des Suisses, bénéficier d'une structure au quotidien et faire de bonnes récoltes grâce au projet Nouveaux

Jardins. L'EPER gère 38 jardins en Suisse, dont 4 ont été ouverts en 2022. Avec Diversi'Team, l'EPER a lancé un projet d'intégration par le sport dans la région de Lausanne. Elle met en réseau des migrant-e-s avec les associations locales, ce qui favorise le vivre-ensemble et la santé.

En Suisse, l'organisation s'est également engagée politiquement pour l'inclusion afin d'améliorer le quotidien et la qualité de vie des personnes socialement défavorisées. Aujourd'hui, l'aide sociale est discriminante envers les personnes qui n'ont pas de passeport suisse. En juin 2022, l'EPER a remis sa pétition « Pour une aide sociale juste » au Parlement. Les plus de 8500 signataires ont envoyé un signal fort contre la pauvreté et l'exclusion.

www.eper.ch/thematiques/inclusion

Bangladesh

Inclusion des Dalits et des Adibashis

Dans le nord-ouest du Bangladesh, les minorités ethniques dalit (environ 1,5 million de personnes) et adibashi (environ 350 000) vivent en marge de la société. Depuis des générations, elles subissent des discriminations sociales, économiques et politiques et ne profitent que peu de la croissance économique du pays. Leur quotidien est marqué par la pauvreté, l'analphabétisme, le chômage et la malnutrition.

L'EPER renforce ces communautés et les aide à revendiquer leurs droits. Le projet vise à améliorer l'inclusion sociétale des Dalits, des Adibashis et d'autres communautés ethniques.

Accès à la terre, aux ressources et aux services

Pour les Dalits et les Adibashis, les clés de l'inclusion résident dans la mobilisation et le développement organisationnel des communautés, un travail de lobbying conséquent aux niveaux local, régional et national ainsi que l'accès à la terre, à un emploi et aux revenus. La



participation politique permet de promouvoir l'égalité culturelle et sociale, en particulier pour les femmes et les jeunes.

Dans les districts de Thakurgaon et de Dinajpur, quelque 46 000 Dalits et Adibashis étaient impliqués directement dans les activités des projets en 2022, et 237 200 autres individus en ont bénéficié indirectement. Environ 10 000 personnes ont obtenu accès à la terre, aux ressources naturelles et aux services publics. En outre, 70 % des ménages ont pu augmenter leurs revenus.

www.eper.ch/project-explorer/bangladesh/projet-610420

Suisse

L'inclusion par la langue

La langue est essentielle pour participer à la société. Aussi, l'EPER propose aux personnes migrantes des cours linguistiques variés, comme ceux d'alphabétisation, de langue (niveau débutant et avancé ou « mère-enfant ») et de conversation. En 2022, 1593 personnes de langue étrangère ont suivi un cours de langue de l'EPER. Le niveau de langue de départ a été évalué chez 377 personnes. En formant et en mandatant des interprètes communautaires, l'EPER facilite également les échanges entre les spécialistes (médecins, enseignant-e-s, etc.) d'une part, et leurs interlocutrices et leurs interlocuteurs allophones d'autre part.

Interprétariat communautaire et médiation interculturelle

EPER Linguadukt met à disposition des interprètes communautaires dans plus de 70 langues. Ils assurent la communication entre les personnes allophones et les spécialistes. Les traductions orales vont bien au-delà de l'aspect linguistique. Elles tiennent également compte des différences culturelles. Les interprètes communautaires aident notam-



ment les médecins à établir les bons diagnostics ou facilitent la compréhension entre le corps enseignant et les parents de langue étrangère. En 2022, 323 interprètes communautaires de l'EPER ont fourni leurs services à 87 138 personnes.

Le programme de l'EPER « MEL » forme des migrant-e-s qui baignent dans deux cultures à l'interprétariat communautaire ou la médiation interculturelle. Des formations continues sont également proposées à des spécialistes en médiation culturelle ou des interprètes communautaires déjà formés ainsi qu'à des professionnel-le-s de la santé, de la formation et du social. Cette année, « MEL » a fêté ses 25 ans d'existence.

www.eper.ch/eper-cours-de-langue

Opération humanitaire d'envergure pour les victimes ukrainiennes

Avec la guerre en Ukraine, la vie de millions de personnes a basculé. Actives dans la région avant la crise, l'EPER et ses organisations partenaires – de la collaboration avec les Églises et de l'aide humanitaire – se sont mobilisées sur place, dans les pays alentour, ainsi qu'en Suisse avec un budget de CHF 10 millions.

Peu de temps après le 24 février 2022, l'EPER a pu déployer des équipes, des moyens et du savoir-faire pour épauler ses organisations partenaires sur place. En Ukraine, nombre de personnes ont fui les bombes pour la Transcarpatie, située dans le sud-ouest du pays. L'Église réformée, partenaire de l'EPER, a immédiatement élargi ses services aux déplacé-e-s venus s'y réfugier. Les distributions de pain et de soupes ont été étendues ; des foyers d'accueil ainsi que des soins ont été mis à leur disposition.

En Roumanie, en Hongrie et en Moldavie, un soutien a d'abord été apporté aux personnes fuyant la guerre et en route pour d'autres pays avec des

points de ravitaillement, la distribution d'habits, ainsi que des conseils et des hébergements provisoires aux points de frontières, dans les gares et dans les aéroports.

En Roumanie et en Hongrie, une attention particulière a été donnée aux personnes restées sur place. D'abord sous forme de distributions d'argent en espèces et d'articles d'hygiène, l'aide d'urgence s'est progressivement transformée en un accompagnement à l'intégration : recherche d'appartements, cours de langue, enclassement des enfants, soutien à la recherche d'emploi et aide psychologique et médicale.

En septembre 2022, l'EPER a démarré des activités dans le nord de la Moldavie,

où des habitant-e-s accueillent des réfugié-e-s. L'organisation a fourni aux personnes en fuite et à leurs familles d'accueil des biens de première nécessité. En République tchèque, l'EPER a principalement soutenu son Église partenaire dans la mise à disposition d'espaces pour dormir, si possible à long terme, le soutien à l'intégration et les offres de conseil.

Dans tous ces pays, l'EPER a mené des distributions spéciales pour la saison froide. Ainsi, des kits d'hiver contenant des couvertures, des vestes et des souliers chauds ont été distribués, ainsi que des poêles et des briquettes de bois pour chauffer les maisons.

www.eper.ch/aide-urgence-ukraine



Service de familles d'accueil

Suisse: aide d'urgence pour les Ukrainien-ne-s

Après l'éclatement de la guerre, la population suisse a fait preuve d'une énorme solidarité: des milliers de ménages ont ouvert leurs portes aux réfugié-e-s ukrainiens. L'EPER et d'autres œuvres d'entraide ont été mandatées par le Secrétariat d'État aux migrations pour répartir ces réfugié-e-s dans les familles d'accueil.

En quelques jours, l'EPER a mis sur pied des bureaux de coordination dans les centres fédéraux pour requérants d'asile de Bâle et d'Altstätten et formé du personnel. Grâce à une base de données, les collaboratrices et les collaborateurs de l'EPER ont pu chercher un logement adapté pour chaque personne ou famille souhaitant bénéficier d'un hébergement privé. Ce travail a nécessité de l'attention, de la patience et du tact, car les personnes étaient souvent épuisées et désespérées. En 2022, l'EPER a réparti 2242 réfugié-e-s ukrainiens dans des logements privés, dans les régions de Suisse du Nord-Ouest et de Suisse orientale. Le service de familles d'accueil de l'EPER et d'autres œuvres d'entraide est fermé depuis fin 2022. Les cantons assument désormais cette mission.



Depuis le début des conflits, plus de 75 000 Ukrainien-ne-s ont cherché protection en Suisse. Près de la moitié a trouvé un hébergement dans un ménage privé. Cette mesure a permis de décharger considérablement les cantons et les communes sur le plan logistique, et facilite l'intégration sociale des réfugié-e-s sur le long terme. Le modèle des familles d'accueil favorise la compréhension mutuelle et l'inclusion dans le vivre-ensemble. L'EPER plaide donc pour que l'hébergement au sein de familles d'accueil soit également possible et encouragé à l'avenir pour l'ensemble des réfugié-e-s, indépendamment de leur origine.

www.eper.ch/nothilfe-ukraine/schweiz

Sud et est de l'Ukraine

Distributions sur la ligne de front

L'EPER a été l'une des premières ONG à travailler dès le départ près des zones de combat. Démarrée à l'est, à Kharkiv, avec des distributions de nourriture dans le métro et ailleurs, l'aide a été étendue dans le sud du pays, à proximité des lignes de front, pour soutenir les populations les plus vulnérables qui n'avaient pas les moyens de fuir.

Travail avec les communautés

Dans une situation sécuritaire très tendue où les personnes doivent fréquemment fuir leur logement et se déplacer au gré des combats, l'EPER adopte une approche pragmatique auprès des chef-fe-s des communautés, en s'enquérant des besoins. L'EPER a travaillé dans six oblasts, dont Mykolaïv et Kherson. En décembre 2022, son équipe était composée de 42 personnes, dont 16 expatrié-e-s. Elle a mis en œuvre elle-même la majeure partie du projet, mais a aussi travaillé avec des organisations communautaires et des groupes de bénévoles.



Outre les distributions de kits d'hygiène et de nourriture, ainsi que l'accès à l'eau, l'EPER a donné de l'argent en espèces et a fourni une aide d'hiver avec des couvertures, des habits chauds, mais aussi des poêles et des briquettes de bois pour chauffer les maisons sans chauffage. Les logements détruits et aux vitres cassées sont légion. Des kits de réparation sont distribués pour permettre aux déplacé-e-s ou aux habitant-e-s de colmater les brèches et de couvrir les fenêtres ayant perdu leurs vitres. Une aide a été apportée à plus de 450 000 Ukrainien-ne-s en situation de vulnérabilité en Ukraine.

www.eper.ch/nothilfe-ukraine/ukraine

L'action de l'EPER dans le monde

Pays des projets en 2022

- Europe**
 - Arménie
 - Géorgie
 - Hongrie
 - Italie
 - Kosovo
 - Moldavie
 - République tchèque
 - Roumanie
 - Serbie
 - Slovaquie
 - Ukraine
- Asie**
 - Bangladesh
 - Cambodge
 - Irak
 - Israël/Palestine
 - Liban
 - Myanmar
 - Syrie
- Amérique latine**
 - Brésil
 - Colombie
 - Haïti
 - Honduras
 - Venezuela
- Afrique**
 - Éthiopie
 - Niger
 - RDC
 - Sénégal
 - Soudan du Sud
 - Ouganda
- Légende**
 - Coopération au développement
 - Collaboration avec les Églises
 - Aide humanitaire

Javier Espino, Honduras

« Je suis agriculteur. Ma femme Ledys, nos deux enfants et moi vivons dans la maison de ma belle-mère, dans la commune de Nacaome. J'ai fait la connaissance de l'EPER lors d'une formation en agroécologie à laquelle j'ai été convié. J'ai trouvé le cours très intéressant. Nous avons tout de suite mis en pratique les connaissances acquises dans notre jardin et partagé nos expériences avec d'autres personnes de la commune. Actuellement, je suis responsable du comité local de recherche agricole. Nous nous engageons pour la préservation des semences locales et constituons des réserves de semences. Mon rêve, c'est d'avoir ma propre maison avec un jardin. »



Projet 835.361 : résilience des familles paysannes face aux changements climatiques

Lourdes Laureano, Brésil

« Je suis l'une des coordinatrices du réseau de femmes Articulação Pacari. Nous défendons le droit d'exercer la médecine traditionnelle au Cerrado. Dans les jardins de nos maisons, nous plantons de quoi manger ainsi que des plantes médicinales qui viennent alimenter des pharmacies communautaires. Ces savoirs traditionnels sont transmis de génération en génération et font partie de notre mode de vie. Le projet de l'EPER nous fournit des informations sur nos droits, les mesures publiques, les lois nationales et les sujets d'actualité. »



Projet 812.385 : droit à la terre et protection de la diversité culturelle et biologique

Stojana, Serbie

« Mon mari et moi avons travaillé dans l'agriculture jusqu'à un âge avancé. Après sa mort, je me suis retrouvée seule. J'ai 87 ans. Je n'ai plus de bonnes jambes et je souffre d'hypertension, de diabète, de vertiges fréquents et d'anémie. Mon accompagnatrice m'aide à tenir mon foyer et me prépare des repas légers. Elle s'occupe de mes courses, passe à la pharmacie et fait du feu en hiver. Ses visites m'apportent un peu de chaleur et me donnent l'occasion de discuter avec quelqu'un. Je suis très reconnaissante pour le service de soins à domicile. »



Projet 927.334 : soins à domicile pour personnes âgées et malades

Babel Qudeeh, Palestine

« J'ai 22 ans et j'ai un fils en bas âge. Je propose depuis longtemps un service de réparation de téléphones portables chez moi. Grâce au soutien financier de l'EPER, j'ai pu louer un petit local, l'aménager et acheter du matériel. Mon activité a ainsi gagné en visibilité. Mes services sont particulièrement appréciés des femmes, qui préfèrent souvent recevoir les conseils d'une femme plutôt que d'un homme. J'aimerais étendre mon activité. Par exemple, bon nombre de mes clients voudraient personnaliser leur coque de téléphone avec une photo. Dès que j'aurai assez d'argent pour acheter une imprimante pour coques, je pourrai répondre à leur demande. »



Projet 605.347 : création de petites entreprises par de jeunes adultes

Tiv Hath, Cambodge

« J'ai 55 ans, je vis à l'est du village de Trang. Pendant longtemps, l'eau a manqué pour irriguer nos rizières. Il y avait toujours des conflits, car l'eau du canal principal n'était pas répartie équitablement. Avec l'EPER et les membres de la communauté, nous nous sommes penchés sur le problème. Nous avons décidé de transformer en canal un bout de terre situé le long d'une ancienne route. Je possède moi-même des terres agricoles à proximité. Comme il n'y a pas de source d'eau pour mes champs de riz, je suis très reconnaissant de pouvoir les irriguer grâce au nouveau canal. »



Projet 652.326 : des communautés rurales régulent l'accès à la terre et à l'eau

Habsatou Lawali, Niger

« Je suis mère de quatre enfants. Comme mon mari est parti chercher un travail ailleurs, j'avais besoin d'un revenu de toute urgence. Grâce à l'EPER, je peux travailler en fabriquant des balles de fourrage, qui sont très demandées sur le marché. J'ai actuellement cinq chèvres et j'aimerais acheter d'autres animaux ainsi qu'une charrette. Avec le transport de marchandises, j'aurai une possibilité supplémentaire de gagner de l'argent. J'ai aussi amélioré mes techniques de culture. Avant, nos récoltes ne tenaient que deux mois. Maintenant, nous pouvons en vivre plus longtemps. »



Projet 756.351 : bases alimentaires stables pour les personnes et les animaux

L'action de l'EPER en Suisse

Ana María Posada

« J'ai étudié l'informatique. J'ai plus de dix ans d'expérience professionnelle et j'aimerais devenir professeure d'université. EPER MosaïQ m'a aidée à m'insérer sur le marché du travail en Suisse. Les conseillères et les conseillers sont très professionnels. Ils ont tenu compte de mes souhaits professionnels, m'ont aidée à faire reconnaître mes diplômes et m'ont soutenue dans la recherche d'un stage et dans mes candidatures. »

EPER MosaïQ Berne, Siège de Berne
www.eper.ch/project-explore/mosaïq-berne

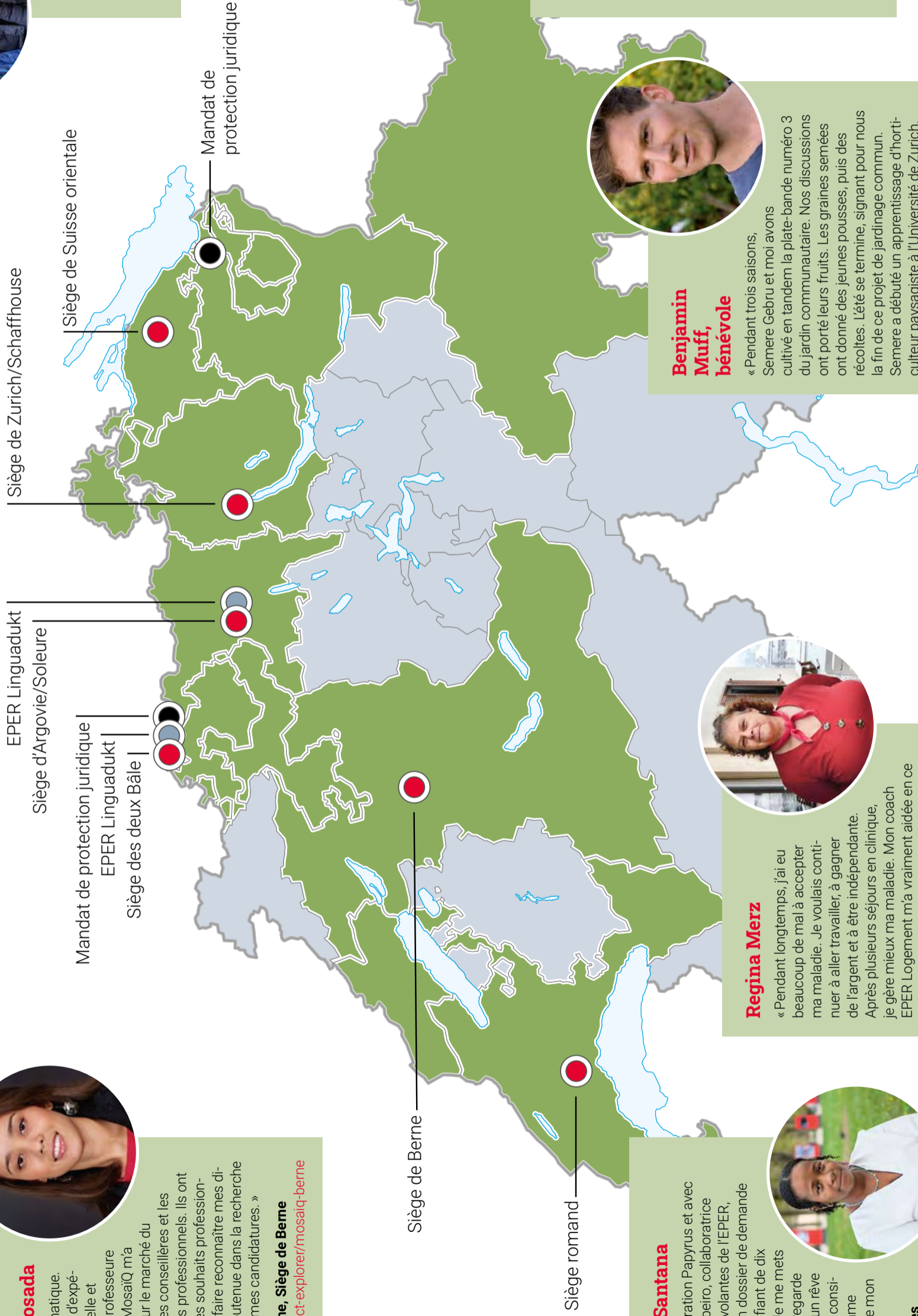


Esther Alanes Vargas

« Le programme de médiation interculturelle de l'EPER est d'une grande aide. Il est notamment nécessaire pour intégrer rapidement les familles nouvellement arrivées. Quand j'ai des questions, je sais que je peux compter sur ce programme pour trouver le soutien dont j'ai besoin. Je suis surtout orientée et accompagnée pour tout ce qui touche à l'école. Ma famille et moi-même nous sentons en sécurité et en confiance. »



EPER Médiation interculturelle, Siège des deux Bâle
www.eper.ch/project-explore/un-lien-entre-les-migrants-et-les-institutions-locales



Siège de Berne

Siège romand

Mirian Dias Santana

« C'est lors de l'opération Papyrus et avec l'aide de Glauca Ribeiro, collaboratrice des Permanences volantes de l'EPER, que j'ai constitué un dossier de demande de légalisation justifiant de dix années de travail. Je me mets à pleurer quand je regarde mon permis. C'est un rêve qui s'est réalisé. Je considère ce papier comme une prolongation de mon identité. »

EPER Permanences volantes, Siège romand
www.eper.ch/project-explore/permanences-volantes



Regina Merz

« Pendant longtemps, j'ai eu beaucoup de mal à accepter ma maladie. Je voulais continuer à aller travailler, à gagner de l'argent et à être indépendante. Après plusieurs séjours en clinique, je gère mieux ma maladie. Mon coach EPER Logement m'a vraiment aidée en ce sens. Il me connaît, est au courant de mes symptômes et perçoit bien comment je me sens. Comme je sais qu'il passe régulièrement, j'essaie de ranger mon intérieur. Mais il comprend aussi quand je n'arrive pas à le faire. »

EPER Logement Argovie, Siège d'Argovie/Soleure
www.eper.ch/was-wir-tun/heks-wohnen-aargau



Benjamin Muff, bénévoles

« Pendant trois saisons, Semere Gebru et moi avons cultivé en tandem la plate-bande numéro 3 du jardin communautaire. Nos discussions ont porté leurs fruits. Les graines semées ont donné des jeunes pousses, puis des récoltes. L'été se termine, signant pour nous la fin de ce projet de jardinage commun. Semere a débuté un apprentissage d'horticulteur paysagiste à l'Université de Zurich. Je me réjouis de l'avoir accompagné dans cette voie. Notre amitié perdurera. »

EPER Nouveaux Jardins Zurich, Siège de Zurich/Schaffhouse
www.eper.ch/project-explore/nouveaux-jardins-zurich-schaffhouse



Akin Levent Kayrahan

« Depuis mon arrivée en Suisse, j'avais l'impression d'être en marge de la société. Comme si j'étais un extraterrestre observant les gens. Je ne savais pas comment m'intégrer. Grâce à EPER MosaïQ, je suis aujourd'hui un Master en administration à l'Université de Zurich. J'ai enfin trouvé une voie dans laquelle je peux m'investir à long terme et qui m'aidera à atteindre mes objectifs de carrière. »

EPER MosaïQ Suisse orientale, Siège de Suisse orientale
www.eper.ch/project-explore/eper-mosaïq-suisse-orientale



Organisation et principes

Stratégie 2023–2027

La Stratégie 2023–2027 a été élaborée en 2022 par des collaboratrices et des collaborateurs, des cadres, le Groupe de direction et le Conseil de fondation de l'EPER, sur la base de questions clés. Ce document systématise le travail de l'EPER, fondé sur le droit et construit sur un modèle global de transition. L'objectif principal est d'atteindre un changement systémique aux niveaux social, économique et politique. Afin de garantir une mise en œuvre efficace et efficiente du modèle de transition et du mandat de prestations correspondant, une transition organisationnelle est également nécessaire. Cette mise en œuvre débutera en 2023 avec cinq initiatives stratégiques et une initiative de division. À l'avenir, l'EPER concentrera ses activités sur quatre thèmes prioritaires : le droit à la terre et à l'alimentation, la justice climatique, l'asile et la migration, et l'inclusion. Le travail politique doit être associé aux expériences tirées des projets et des programmes menés en Suisse et dans une trentaine de pays.

Agenda 2030

L'Agenda 2030 et ses 17 objectifs de développement durable (ODD) forment un cadre de référence essentiel au travail de l'EPER pour la présente décennie. En Suisse, les projets de l'EPER qui soutiennent les personnes défavorisées dans leur intégration sociale participent à la réalisation de l'ODD 10, « Inégalités réduites ». Quant aux bureaux de consultation juridique, ils garantissent aux personnes relevant de l'asile et aux autres populations socialement défavorisées l'égalité d'accès à la justice (ODD 16, « Paix, justice et institutions efficaces »). Avec ses projets à l'étranger, l'EPER a surtout contribué à l'accomplissement de l'ODD 1, « Pas de pauvreté », et de l'ODD 2, « Faim "zéro" ». Elle a également largement participé aux ODD 10, « Inégalités réduites », 3, « Bonne santé et bien-être » (en particulier via ses projets humanitaires) et 16, « Paix, justice et institutions efficaces ». En outre, le travail à l'étranger met l'accent sur les

personnes les plus démunies, selon la devise de l'Agenda 2030 : « ne laisser personne de côté ».

Responsabilité

L'EPER gère son organisation de manière transparente et responsable vis-à-vis des personnes donatrices et mandantes, de son personnel et des participant-e-s à ses programmes. Pour assumer sa responsabilité à cet égard, elle mise depuis des années sur différents instruments de compliance. Néanmoins, les normes élevées en matière de gestion de projet, le controlling et les programmes de compliance n'excluent pas les abus. L'EPER dispose donc d'un système de feedback et de réclamation : des plateformes et des canaux destinés à cette fin ont ainsi été mis à disposition des participant-e-s aux projets, du personnel de l'EPER, des organisations partenaires et de tiers. La plateforme en ligne indépendante baptisée « HEKS Integrity Line » permet par exemple de signaler des irrégularités ou des infractions de manière simple et anonyme. En outre, dans chaque bureau de coordination, un-e responsable de la compliance est là pour recueillir les plaintes des collaboratrices et des collaborateurs, des partenaires de l'EPER et des participant-e-s aux programmes. L'EPER examine chaque plainte et fournit un feedback à la personne qui en est à l'origine.

Equality & Safeguarding (Égalité et protection)

Le thème « Equality & Safeguarding » (égalité et protection) est l'un des aspects de la compliance auquel l'EPER s'est particulièrement consacrée en 2022. La dignité et la protection de chaque personne sont en effet essentielles pour l'organisation. Aussi, l'EPER a retravaillé et développé ses lignes directrices sur la prévention de l'exploitation, du harcèlement et des abus sexuels (PSEAH), sur la protection des enfants et sur le genre et la diversité. En 2022, l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs de l'EPER à l'échelle



internationale a suivi un cours en ligne sur la PSEAH et la protection des enfants. L'objectif est que la tolérance zéro vis-à-vis de toute forme d'exploitation, de harcèlement et d'abus sexuels soit comprise et appliquée au sein de l'organisation. Le plan d'action « Equality & Safeguarding » (Égalité et protection) accorde une priorité élevée à la sensibilisation régulière des collaboratrices et des collaborateurs et à la mise en œuvre de mesures spécifiques au contexte dans les prochaines années.

Communication responsable

Au travers de leur communication et de leurs activités de recherche de fonds, les organisations de développement influencent la vision qu'a le public suisse des pays du Sud et de la coopération au développement. L'EPER est consciente



Chiffres clés institutionnels et financiers

30 : c'est le nombre de pays dans lesquels l'EPER a mené des programmes et des projets en 2022.

CHF **81,2** Mio ont été attribués à des projets en Suisse et à l'étranger.

13,8 % de frais administratifs, recherche de fonds incluse (valeur maximale selon Zewo : 25 %).

CHF **43,1** Mio. ont été versés à l'EPER via les dons et les legs.

13 % des recettes sont des contributions des Églises.

451 collaboratrices et collaborateurs fixes étaient employés par l'EPER en 2022.

100 % des collaboratrices et des collaborateurs de l'EPER ont validé la formation sur la PSEAH* et la protection des enfants en 2022.

Transparence

Pour l'EPER, la transparence implique d'informer de manière exhaustive le public – en particulier les personnes donatrices et mandantes – sur son travail, ses structures ainsi que sur la provenance, l'utilisation et l'impact des ressources utilisées. L'organisation a défini ses principes à ce sujet dans un code de transparence interne. Ce document sert de guide de bonne conduite aux collaboratrices et aux collaborateurs et explique au public ce que signifie la transparence pour l'EPER. Cette dernière vérifie chaque année que les directives ont bien été respectées. En 2022, 39 des 50 objectifs de transparence fixés ont été entièrement atteints, 11 partiellement.

Plus d'informations sur l'EPER :
www.eper.ch/portrait

sur place, des sondages en ligne (15 000 personnes interrogées en 2022) et des évaluations régulières des programmes pays et des projets importants garantissent le suivi de ces derniers. Les rapports annuels des projets ne mentionnent pas uniquement ce qui a été accompli. Ils fournissent également une analyse critique des points à améliorer. L'EPER mène également des études d'impact approfondies via un prestataire externe. En 2022, les rapports relatifs à la Palestine/Israël et au Bangladesh ont été finalisés. Vous trouverez plus d'informations sur le contrôle de l'impact du travail à l'étranger sur le document de l'EPER consacré à la gouvernance (en anglais) (www.heks.ch/meal).

Contrôle qualité

En 2018, l'EPER a rejoint l'alliance « Core Humanitarian Standard on Quality and Accountability » (CHS Alliance). Dès lors, elle est tenue de respecter les neuf engagements du code de conduite volontaire, visant à améliorer la qualité et l'efficacité de ses projets à l'étranger. Chaque membre de l'alliance doit réaliser une autoévaluation interne, afin de contrôler de manière objective si les engagements sont entièrement respectés ou s'il reste des lacunes. En 2021, l'EPER a mené des autoévaluations au Bangladesh, au Niger, en Géorgie/Arménie et en République démocratique du Congo. Les premiers résultats sont très satisfaisants. Sur une échelle de 0 à 4, l'EPER obtient la note de 3 pour 5 des 9 engagements, qui ont donc été entièrement respectés. L'EPER se situe bien au-dessus de la moyenne des œuvres d'entraide pour 8 des 9 engagements. Elle doit néanmoins améliorer son système de feedback et de réclamation. Dans ce domaine, l'organisation espère qu'en 2023, la nouvelle ligne directrice, les plans d'action contraignants par pays concernant les méthodes de collecte et de traitement des réclamations et les formations du personnel et des partenaires de l'EPER généreront une valeur ajoutée.

de sa responsabilité en matière de communication à cet égard. En collaboration avec les organisations membres et partenaires d'Alliance Sud – la communauté de travail de politique de développement des grandes œuvres d'entraide suisses – elle a élaboré un « Manifeste pour une communication responsable de la coopération internationale ». Ce document a été signé par dix organisations de développement, dont l'EPER. Il définit sept lignes directrices pour la branche, qui doivent servir de guide pour les collaboratrices et les collaborateurs d'ONG.

Impact des projets

L'EPER s'efforce d'obtenir le maximum d'effets grâce à ses projets et contrôle systématiquement les résultats et l'impact de son travail. Des visites

* PSEAH : protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels.

Conseil de fondation



Walter Schmid, président, Winterthour ; docteur en droit, avocat ; chargé de cours à la Haute école de Lucerne et à l'Université de Lucerne.



Michèle Künzler, vice-présidente, Vernier ; études de théologie ; responsable de la taxe professionnelle de la commune de Thônex ; ancienne conseillère d'État du canton de Genève.



Jeanne Pestalozzi, vice-présidente, Dietikon ; lic. ès lettres ; présidente de COMPAGNA Suisse et de compagna conviva ; ancienne présidente du Conseil de fondation de Pain pour le prochain.



Nicole Bardet, Romont ; bachelor of Science en Management à la Faculté des HEC de Lausanne ; membre de la dir. gén. de la Banque Alternative Suisse SA ; anc. membre du Conseil de fond. de Pain pour le prochain.



Elisabeth Bürgi Bonanomi, Berne ; docteure en droit, avocate ; codirectrice du pôle de recherche « Sustainability Governance » à l'Université de Berne ; ancienne membre du Conseil de fond. de Pain pour le prochain.



Jean-Luc Dupuis, Semsales ; ingénieur en informatique ; chef de projet senior dans une grande banque ; ancien président de différentes paroisses.



Simone Fopp Müller, Köniz ; docteure en théologie à l'Université de Berne, théologie pratique ; pasteure à la paroisse évangélique réformée de Zollikofen.



Barbara Hirsbrunner, Scharans ; aide-soignante ; enseignante de religion ; membre du Conseil synodal de l'Église évangélique réformée des Grisons ; ancienne membre du Conseil de fond. de Pain pour le prochain.



Pierre Jacot, Lausanne ; psychologue diplômé de l'Université de Lausanne ; ancien directeur du Centre d'éducation permanente (CEP) ; ancien membre du Conseil de fond. de Pain pour le prochain.



Daniel Reuter, Zurich ; chef des services parlementaires ; MAS en « Supervision und Coaching in Organisationen » à la ZFH ; ancien membre du Conseil de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS).



Fritz Schneider, Bremgarten (BE) ; diplômé en sciences agronomiques de l'EPFZ ; master à l'Université de la Colombie-Britannique, Vancouver, Canada ; conseiller sur les questions de coopération au développement.



Christoph Sigrist, Zurich ; privat-docent, faculté de théologie de l'Université de Berne ; pasteur à Grossmünster, Zurich.

Groupe de direction



Peter Merz, directeur ; ingénieur en génie rural diplômé de l'EPFZ ; études postgrades en gestion d'entreprise EPFZ ; DAS en Leadership.



Bernard DuPasquier, directeur adjoint (depuis le 01.01.2022) ; théologien ; CAS « Bonheur dans les organisations » à la HEG-Genève ; ancien directeur de Pain pour le prochain.



Bernhard Kerschbaum, responsable de la Division Coopération internationale ; économiste diplômé ; employé de banque ; formations continues en gestion de crise/de la sécurité, en négociations internationales et en transformation des conflits.



Carmen Meyer, responsable de la Division Suisse ; spécialiste en pédagogie curative et médecin ; Dr méd., MSc en médecine tropicale ; MAS EPFZ Development and Cooperation.

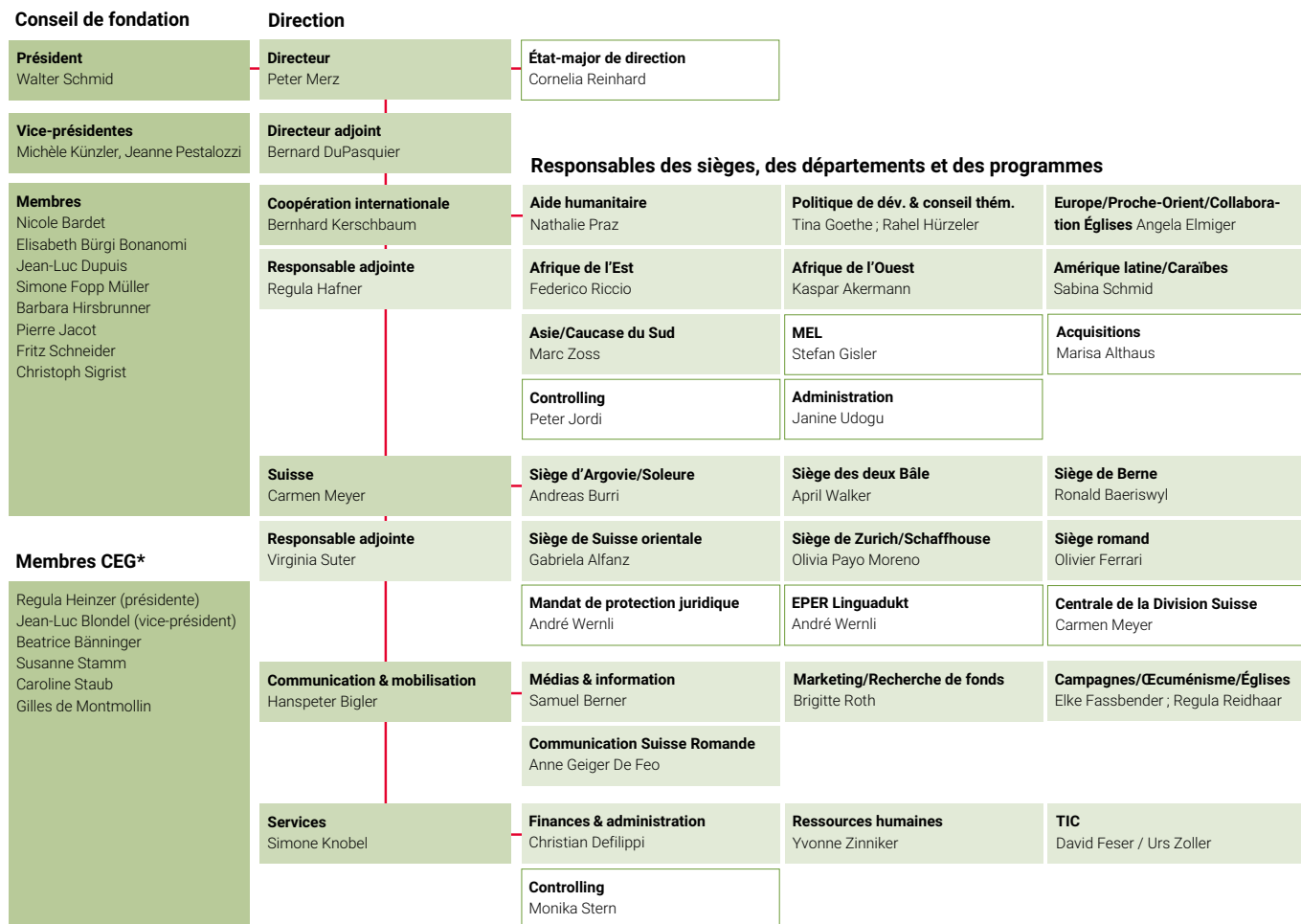


Hanspeter Bigler, responsable de la Division Communication & mobilisation ; licence en histoire et philosophie ; diplôme en gestion des associations à but non lucratif ; MAS en gestion de la communication.



Simone Knobel, responsable de la Division Services ; Master in Strategy and International Management (Université de St-Gall) ; Master in Compliance ; MAS in Applied Ethics.

Organigramme état au 01.01.2023



* Commission d'examen de gestion

Réseaux, partenaires et alliances

L'EPER travaille, entre autres, avec les associations faitières et les groupes de travail nationaux et internationaux suivants :

- ACT Alliance (réseau de 125 Églises et institutions ecclésiastiques)
- AGUSAN
- Agriculture du Futur (AdF)
- Alliance Climatique Suisse
- Alliance Sud
- BEAM EXCHANGE
- Blue Community Network (réseau pour la reconnaissance de l'eau comme bien public et le respect de l'accès à l'eau en tant que droit humain)
- Chaîne du Bonheur
- Climate Land Ambition and Rights Alliance (CLARA)
- Coalition pour des multinationales responsables
- Coalition sur l'huile de palme
- Communauté de travail interreligieuse en Suisse (IRAS COTIS)
- Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS)
- Conflict Sensitivity Community Hub (CSC-Hub)
- Conseil œcuménique des Églises (COE)
- Core Humanitarian Standard Alliance (CHS Alliance)
- Diaconie Suisse
- Différents réseaux de la Direction du développement et de la coopération (DDC)
- Eurodiaconia
- Femmes protestantes en Suisse
- Fondation Max Havelaar
- Forum national âge et migration
- Friends of the UNDROP
- Gleichstellungs-Controlling (association pour le contrôle de l'égalité au sein des entreprises)
- Global Interagency Security Forum (GISF)
- humanrights.ch
- ICCA Consortium
- Insertion Suisse
- International Land Coalition (ILC)
- INTERPRET
- NPO Finanzforum
- Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)
- Plateforme Agenda 2030
- Plateforme des ONG suisses pour les droits humains
- Plateforme sans-papiers
- Plateforme suisse de promotion de la paix (KOFF)
- proFonds
- Réseau Mondial pour le Droit à l'Alimentation et à la Nutrition
- Société suisse d'évaluation (SEVAL)
- Swiss Forum on Rural Advisory Services (SFRAS)
- Swissfundraising
- Swiss NGO DRR Platform (DRR : Disaster Risk Reduction)
- Swiss NGO Platform
- Swiss Water Partnership (SWP)
- Transparency International Suisse (Transparency Suisse)
- WIDE Switzerland (WIDE Agency Suisse)
- Working Group on Food and Hunger (UN)

Plus d'informations sur les réseaux, les partenaires et les alliances:
www.eper.ch/organisation

Rapport financier

Remarques générales concernant les comptes annuels

Aperçu

Les conséquences de la guerre d'agression russe en Ukraine transparaissent également dans les comptes annuels 2022. Ainsi, en 2022, davantage d'activités ont été consacrées à l'aide humanitaire et au travail avec les réfugié·e·s en Suisse, sur la base des recettes supplémentaires. Au total, l'EPER a mené 303 projets en Suisse et à l'étranger. En 2022, les recettes d'exploitation s'élevaient à CHF 114,0 millions et les charges à CHF 108,1 millions. Dans la coopération au développement, l'EPER a mené des projets à hauteur de CHF 17,8 millions en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Europe. CHF 2,3 millions supplémentaires ont financé des projets de collaboration avec les Églises en Europe de l'Est et au Proche-Orient. L'EPER a fourni une aide humanitaire d'un montant de CHF 29,3 millions aux populations touchées par la sécheresse, les catastrophes naturelles et les conflits armés. CHF 31,9 millions ont été investis dans les projets en Suisse : CHF 17,7 millions pour l'intégration des personnes socialement défavorisées et CHF 11,8 millions pour les consultations juridiques des personnes requérantes d'asile, réfugiées reconnues et d'autres groupes défavorisés.

Recettes

Les affaires opérationnelles ont généré un bon résultat d'exploitation de CHF 5,8 millions. Cela a permis de développer les fonds des divisions Suisse et Coopération internationale. Les Églises cantonales, les paroisses et les autres organisations ecclésiastiques ont contribué aux recettes à hauteur de CHF 15,1 millions (11 %). Un total de CHF 20,6 millions (18 %) provient de la Confédération, des cantons et des communes ; les particuliers ont versé CHF 20,4 millions (18 %) et la Chaîne du Bonheur CHF 2,8 millions (3 %). Les recettes

de prestations du Siège romand et des cinq sièges de Suisse alémanique ont contribué au résultat à hauteur de CHF 25,0 millions (22 %). Les autres recettes et les contributions des fondations s'élevaient à CHF 30 millions (26 %).

Dépenses

Au niveau des projets de coopération au développement, les investissements ont augmenté en Europe pour atteindre CHF 5,0 millions (2021 : CHF 3,8 millions). Cette hausse a été particulièrement marquée en Roumanie et dans le Caucase du Sud. En Amérique latine, les dépenses se sont élevées à CHF 2,9 millions (2021 : CHF 2,3 millions). Cette augmentation concerne principalement le Brésil et le Honduras. Les investissements dans les projets en Asie et en Afrique ont augmenté de CHF 2,4 millions pour atteindre CHF 12,2 millions, notamment en République démocratique du Congo (RDC), en Éthiopie et au Cambodge.

Les dépenses de l'aide humanitaire ont évolué différemment d'un pays à l'autre. Elles ont été augmentées de CHF 12,0 millions en tout, entre autres en RDC (CHF +2,8 millions), en Éthiopie (CHF +1,9 million) et au Venezuela (CHF +0,8 million). Les conséquences de la guerre en Ukraine ont engendré de nouvelles dépenses d'aide humanitaire en Ukraine (CHF 6,5 millions), en Roumanie (CHF 2,8 millions) et en Hongrie (CHF 1,7 million). À l'inverse, dans d'autres pays, les dépenses pour les projets ont été réduites, notamment au Bangladesh (CHF -3,1 millions), au Cambodge (CHF -0,6 million), au Liban (CHF -0,6 million) et en Ouganda (CHF -0,2 million).

La Division Suisse a connu un fort développement, principalement en raison de ses activités de soutien aux réfugié·e·s d'Ukraine, ce qui a entraîné une hausse des dépenses de CHF 4,5 millions, pour un total de CHF 34,2 millions (2021 : CHF 29,7 millions).

Charges d'administration

La part des coûts administratifs calculée selon les normes Zewo s'élève à CHF 14,9 millions, soit 13,8 % des dépenses totales. Elle se situe ainsi largement en dessous de la valeur maximale des ONG certifiées Zewo (25 %).

Produit financier et immobilier

Les recettes des biens immobiliers ont baissé de CHF 0,1 million. Ce recul s'explique par la vente du bien immobilier de la Rheinländerstrasse, à Bâle, en 2021. En raison de la crise ukrainienne et de la crise de l'énergie, les marchés financiers mondiaux ont subi de fortes tensions. De ce fait, les placements ont accusé une perte nette de CHF 4,5 millions. La réserve de fluctuation de valeurs a été dissoute à hauteur de CHF 0,7 million au profit du résultat d'exploitation.

Évolution des fonds

En raison de l'écart entre les recettes et les dépenses, CHF 5,3 millions (contre CHF 8,7 millions en 2021) ont été pris des fonds existants du résultat d'exploitation et investis dans les activités en Suisse et à l'étranger. Le nouveau capital des fonds se situe ainsi à CHF 54,3 millions : CHF 18,8 millions pour les activités suisses, CHF 24,3 millions pour les activités internationales et CHF 11,1 millions pour l'aide humanitaire.

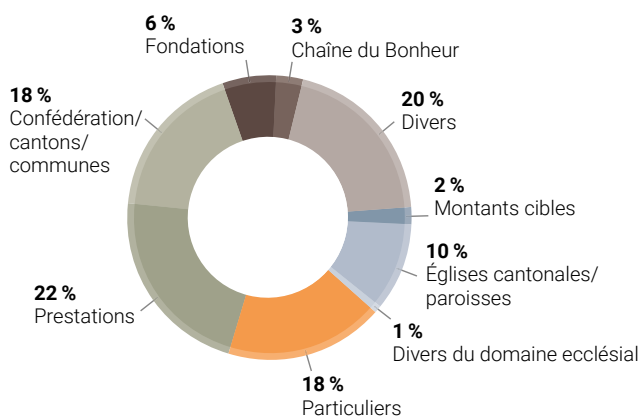
Résultat

Outre la dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs (CHF 0,7 million), des retraits de CHF 3,1 millions ont été effectués depuis le capital libre. Par cette opération, l'exercice annuel est à l'équilibre.

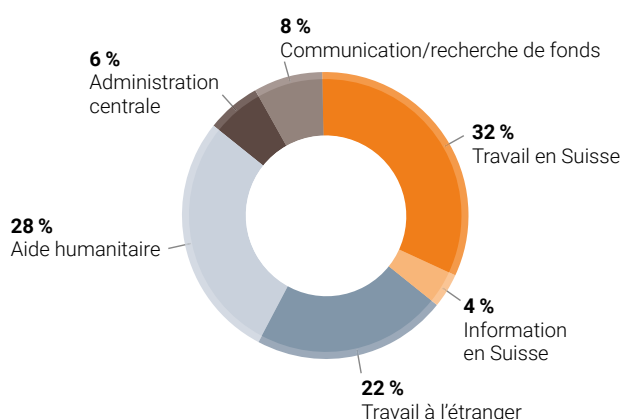
Rapport financier complet en PDF :
www.eper.ch/rapport-financier

Origines et utilisation des moyens 2022

Total des recettes : CHF 114,0 Mio



Total des dépenses liées à l'apport de prestations : CHF 108,1 Mio



Bilan en CHF

	31.12.21	31.12.22
ACTIFS		
Liquidités	40'388'719	48'198'377
Titres cotés en bourse	34'754'745	31'430'608
Créances	6'851'825	13'673'425
Actifs transitoires	2'240'214	5'446'379
Total actifs circulants	84'235'503	98'748'790
Placements des capitaux	2'649'876	3'342'123
Immobilisations corporelles	4'899'195	4'821'080
Immobilisations immatérielles	432'610	255'433
Total actifs immobilisés	7'981'682	8'418'636
TOTAL ACTIFS	92'217'184	107'167'426
PASSIFS		
Engagements de livraisons et prestations	1'514'090	6'202'384
Autres engagements à court terme	7'040'432	6'839'885
Passifs transitoires	4'699'879	14'732'823
Total capital étranger à court terme	13'254'401	27'775'092
Dettes financières à long terme	1'000'000	0
Provisions	991'366	931'456
Total capital étranger à long terme	1'991'366	931'456
Total capital des fonds affecté	49'044'209	54'299'808
Total capital étranger dont capital des fonds	64'289'975	83'006'357
Conseil de fondation	300'000	300'000
Capital libre	18'996'044	15'937'356
Capital lié	8'631'165	7'923'713
Total capital de l'organisation	27'927'209	24'161'069
TOTAL PASSIFS	92'217'184	107'167'426

Dédommagement du Conseil de fondation et du Groupe de direction

En 2022, le dédommagement du Conseil de fondation s'élevait à CHF 57'950, dont CHF 22'500 pour la présidence.

Celui du Groupe de direction (cotisations employeur incluses) a quant à lui atteint les CHF 1'004'045, dont CHF 160'223 ont été versés au directeur.

En 2021, le ratio entre le salaire mensuel le plus bas et le salaire mensuel le plus élevé à l'EPER était de 1:3,29.

Un grand merci

L'EPER remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont soutenu son travail en faisant des dons – quel que soit le montant –, en s'engageant pour les causes de l'organisation et en lui témoignant leur confiance. Leurs dons seront utilisés de manière consciencieuse et efficiente pour un monde plus juste et plus humain.

Compte d'exploitation en CHF

	2021	2022
Recettes travail en Suisse	31'951'330	37'409'406
Recettes travail à l'étranger (hors aide humanitaire)	24'169'267	27'530'673
Recettes aide humanitaire	18'548'678	30'988'647
Recettes non affectées	24'124'986	18'040'364
TOTAL RECETTES	98'794'261	113'969'090
Dépenses travail en Suisse	29'718'319	34'235'270
Dépenses travail d'information en Suisse	3'313'849	4'464'670
Dépenses travail à l'étranger (hors aide humanitaire)	23'854'290	24'217'766
Dépenses aide humanitaire	17'412'051	30'318'372
TOTAL DÉPENSES DES PROJETS	74'298'509	93'236'078
Administration centrale	5'437'573	5'963'113
Communication (charges nettes)	4'362'668	4'589'569
Recherche de fonds (charges nettes)	5'130'712	4'334'079
Total administration et communication	14'930'953	14'886'762
TOTAL DÉPENSES LIÉES À L'APPORT DE PRESTATIONS	89'229'462	108'122'839
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	9'564'799	5'846'250
Revenus liés aux placements de capitaux	3'066'505	937'393
Charges financières liées aux placements de capitaux	-348'488	-5'447'837
Résultat immobilier	135'997	153'654
Charges et produits exceptionnels, uniques ou hors période	-820'000	0
RÉSULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS	11'598'813	1'489'460
Variation des fonds hausse (-)/baisse (+)	-8'740'070	-5'255'600
Total variation des fonds	-8'740'070	-5'255'600
RÉSULTAT ANNUEL (AVANT ATTRIBUTION AU CAPITAL DE L'ORGANISATION)	2'858'744	-3'766'139
Variation du capital lié (attribution -/prélèvement +) projets de développement de toute l'organisation	1'690'584	-1'138'282
Variation du capital lié (attribution -/prélèvement +) réserve de fluctuation de titres	-1'265'833	0
Variation du capital libre (attribution -/prélèvement +)	-3'283'494	4'904'422
	0	0

Impressum

Responsabilité générale : direction de l'EPER
Rédaction : Lorenz Kummer, Stefan Schaer, EPER
Rédaction photo : Ester Unterfinger, EPER
Graphisme : Stefan Schaer, EPER
Crédits photographiques : © EPER
Traduction française : Anne-Cécile Biron, EPER
Traduction anglaise : Richard A. Dunkley



**Faites un don avec
TWINT !**



Scannez le code QR avec
l'app TWINT



Confirmez le montant et
le don



EPER

Pain pour
le prochain.

ENTRAIDE PROTESTANTE SUISSE

Siège romand

Chemin de Bérée 4A
Case postale 536
CH-1001 Lausanne

+41 21 613 40 70

info@eper.ch
eper.ch

IBAN CH61 0900 0000 1000 1390 5



Rapport financier 2022



EPER
Pain pour
le prochain.

1 Sommaire

Page	CHAPITRE
2	1 SOMMAIRE
3	2 BILAN
4	3 COMPTE D'EXPLOITATION
9	4 FLUX DE FONDS
10	5 TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL
11	6 ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
11	6.1 Bases de la présentation des comptes
11	6.2 Principes d'établissement du bilan et d'évaluation
12	6.3 Explications du bilan
16	6.4 Explications concernant le compte d'exploitation
20	6.5 Autres données
22	7 CONTRIBUTIONS DES ÉGLISES
23	8 RAPPORT DE SITUATION
26	9 RAPPORT DE RÉVISION
28	10 REMARQUES GÉNÉRALES CONCERNANT LES COMPTES ANNUELS
29	11 REMERCIEMENTS
31	Impressum

2 Bilan

en CHF	Annexe	31.12.21	31.12.22
ACTIFS			
Liquidités	6.3.1	40'388'719	48'198'377
Titres cotés en bourse	6.3.2	34'754'745	31'430'608
Créances	6.3.3	6'851'825	13'673'425
Actifs transitoires	6.2	2'240'214	5'446'379
Total des actifs circulants		84'235'503	98'748'790
Placements des capitaux	6.3.5	2'649'876	3'342'123
Immobilisations corporelles	6.3.4	4'899'195	4'821'080
Immobilisations immatérielles	6.3.6	432'610	255'433
Total des actifs immobilisés		7'981'682	8'418'636
TOTAL DES ACTIFS		92'217'184	107'167'426
PASSIFS			
Engagements de livraisons et prestations		1'514'090	6'202'384
Autres engagements à court terme	6.3.8	7'040'432	6'839'885
Passifs transitoires	6.3.9	4'699'879	14'732'823
Total du capital étranger à court terme		13'254'401	27'775'092
Dettes financières à long terme	6.3.10	1'000'000	0
Provisions	6.3.11	991'366	931'456
Total du capital étranger à long terme		1'991'366	931'456
Total du capital des fonds affecté	6.3.12	49'044'209	54'299'808
Total du capital étranger dont capital des fonds		64'289'975	83'006'357
Conseil de fondation		300'000	300'000
Capital libre		18'996'044	15'937'356
Capital lié	6.3.13	8'631'165	7'923'713
Total du capital de l'organisation	6.3.14	27'927'209	24'161'069
TOTAL DES PASSIFS		92'217'184	107'167'426

3 Compte d'exploitation, recettes

en CHF

Annexe

2021

2022

RECETTES ACTIVITÉS EN SUISSE

Contributions/dons du domaine ecclésial		2'030'351	1'986'155
Dons et legs de particuliers		1'432'568	971'253
Recettes de prestations	6.4.1	19'055'349	25'017'088
Confédération		442'083	-16'955
Cantons et communes		6'845'457	7'474'971
Fondations		1'504'502	1'397'564
Contributions de diverses organisations		641'020	579'330
Contributions et dons du domaine institutionnel		28'488'411	34'451'998
Total recettes activités en Suisse		31'951'330	37'409'406

RECETTES ACTIVITÉS À L'ÉTRANGER (hors aide humanitaire)

Églises cantonales et paroisses		3'333'121	3'544'161
Pain pour le prochain		0	-6'093
Autres organisations ecclésiastiques		633'638	462'290
Divers		505'014	139'414
Contributions et dons du domaine ecclésial		4'471'774	4'139'772
Dons et legs de privés		2'833'431	3'840'735
Confédération	6.4.2	9'543'641	10'235'131
Cantons et communes		1'503'740	1'236'498
Fondations		3'348'959	3'973'765
Contributions de diverses organisations		2'404'652	4'042'446
Contributions et dons du domaine institutionnel		16'800'992	19'487'840
Divers		63'071	62'326
Total recettes activités à l'étranger (hors aide humanitaire)		24'169'267	27'530'673

RECETTES AIDE HUMANITAIRE

Églises cantonales et paroisses		800'667	2'373'608
Autres organisations ecclésiastiques		0	0
Divers		122'483	98'043
Contributions et dons du domaine ecclésial		923'150	2'471'651
Dons et legs de privés		4'940'937	4'865'350
Chaîne du Bonheur		2'918'747	2'677'088
Confédération	6.4.2	2'360'040	1'068'532
Cantons et communes		426'635	575'253
Fondations		1'209'560	1'637'133
Contributions de diverses organisations		5'769'609	17'693'639
Contributions et dons du domaine institutionnel		12'684'592	23'651'645
Total recettes aide humanitaire		18'548'678	30'988'647

RECETTES NON AFFECTÉES

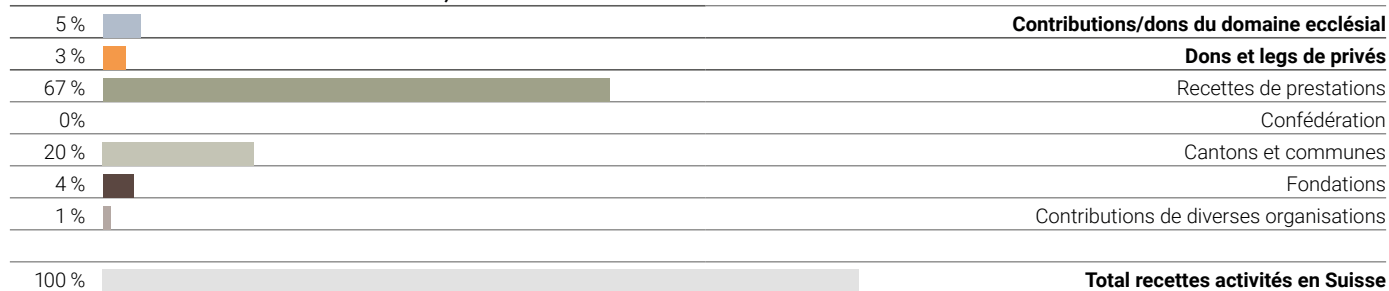
Montants cibles des Églises cantonales	6.4.3	2'190'312	2'183'628
Églises cantonales et paroisses		2'201'507	4'314'724
Particuliers		9'103'085	8'773'455
Legs		6'979'769	1'918'017
Information et sensibilisation		2'569'356	0
Divers		1'080'956	850'541
Total recettes non affectées		24'124'986	18'040'364

TOTAL DES RECETTES/PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE

98'794'261

113'969'090

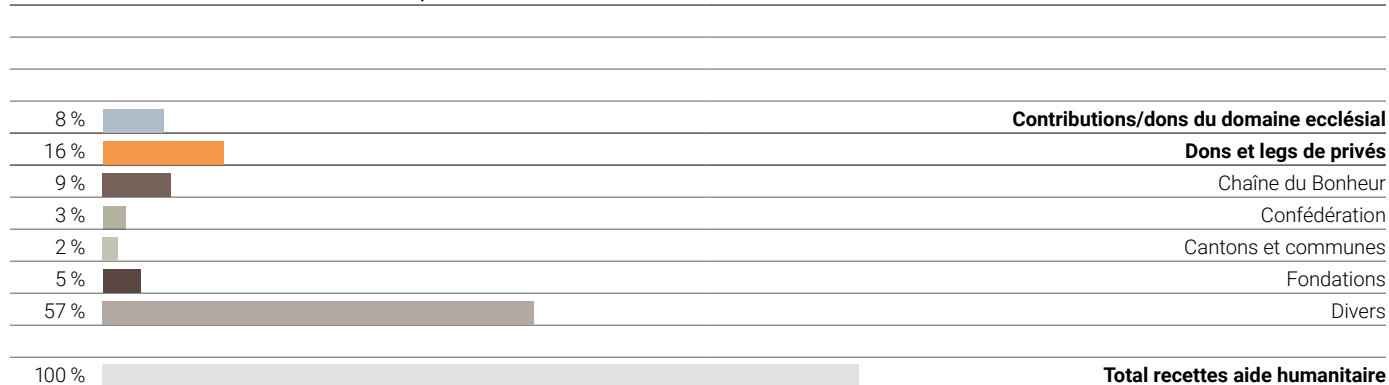
RECETTES ACTIVITÉS EN SUISSE : CHF 37,4 MIO.



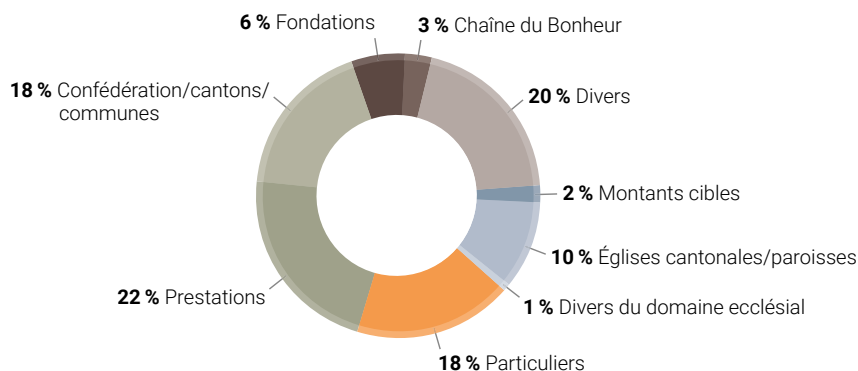
RECETTES ACTIVITÉS À L'ÉTRANGER : CHF 27,5 MIO. (hors aide humanitaire)



RECETTES AIDE HUMANITAIRE : CHF 31,0 MIO.



RECETTES TOTALES : CHF 114,0 MIO.



3 Compte d'exploitation, dépenses

en CHF

Annexe

2021

2022

DÉPENSES PROJETS EN SUISSE

Conseil et représentation juridiques pour requérant-e-s d'asile	8'171'445	10'437'722
Représentation des œuvres d'entraide aux auditions des requérant-e-s d'asile	-12'086	0
Divers projets de plaidoyer en faveur des personnes socialement défavorisées	1'207'659	1'365'095
Plaidoyer en faveur des personnes socialement défavorisées	9'367'017	11'802'817
Insertion professionnelle	3'771'228	3'792'785
Rencontres et activités sociales	3'148'930	3'214'268
Accompagnement au logement	2'376'183	2'563'282
Langue	2'509'215	2'881'556
Interprétariat communautaire et médiation interculturelle	4'790'810	5'011'384
Petite enfance et formation parentale	11'236	71'232
Âge et migration	1'085'079	1'130'687
Intégration sociale	17'692'681	18'665'195
Divers projets/contributions projets	512'073	1'429'253
Total dépenses projets en Suisse	27'571'770	31'897'265
Suivi des projets et travail de fond	2'146'548	2'338'006
Total dépenses activités en Suisse	29'718'319	34'235'270

DÉPENSES SENSIBILISATION ET MOBILISATION

Engagement en matière de politique de développement et de politique sociale		2'484'459
Information et sensibilisation	3'313'849	1'980'211
Total dépenses sensibilisation et mobilisation	3'313'849	4'464'670

DÉPENSES ACTIVITÉS À L'ÉTRANGER

Coopération au développement	13'851'154	17'804'299
Collaboration avec les Églises	2'067'446	2'262'069
Programme de politique de développement Sud	3'073'135	0
Total dépenses projets à l'étranger (hors aide humanitaire)	18'991'735	20'066'368
Projets et réseaux internationaux	1'915'513	1'461'211
Suivi des projets et travail de fond	2'947'042	2'690'186
Total dépenses activités à l'étranger (hors aide humanitaire)	23'854'290	24'217'766
Projets d'aide humanitaire	16'336'234	29'260'679
Suivi des projets et travail de fond	1'075'817	1'057'692
Total dépenses aide humanitaire	17'412'051	30'318'372
Total dépenses activités à l'étranger	41'266'341	54'536'137
Total dépenses activités des projets	74'298'509	93'236'078

ADMINISTRATION ET COMMUNICATION

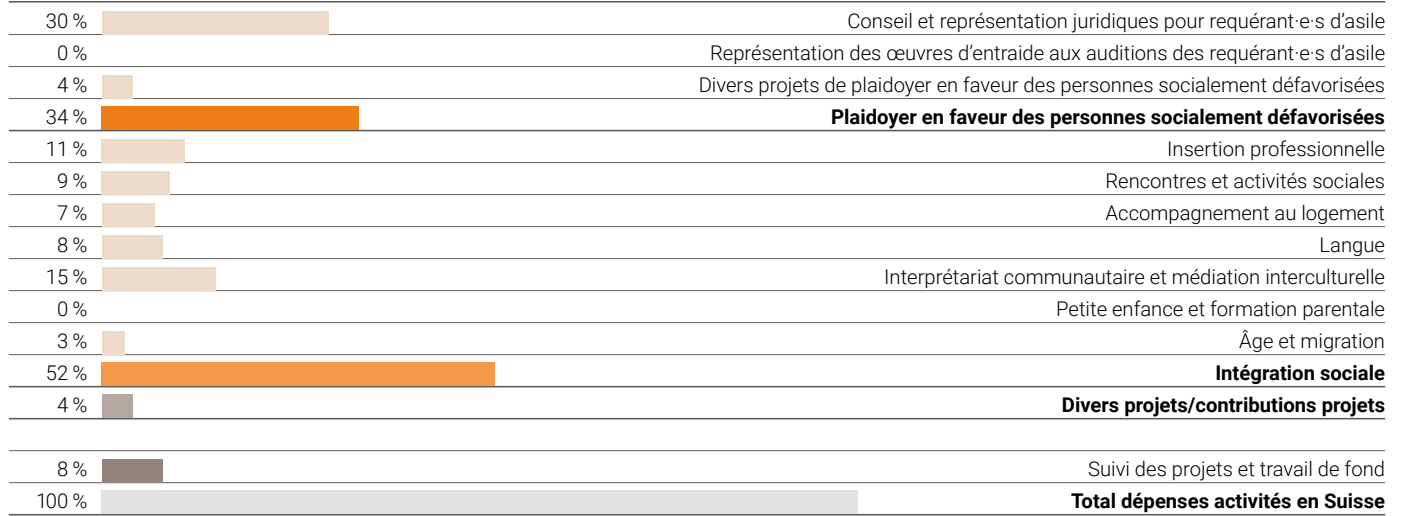
Administration centrale		5'437'573	5'963'113
Communication et frais généraux de publicité (dépenses nettes)	6.4.4	4'362'668	4'589'569
Recherche de fonds (charges nettes)	6.4.5	5'130'712	4'334'079
Total administration et communication	6.4.6	14'930'953	14'886'762

TOTAL DÉPENSES LIÉES À L'APPORT DE PRESTATIONS

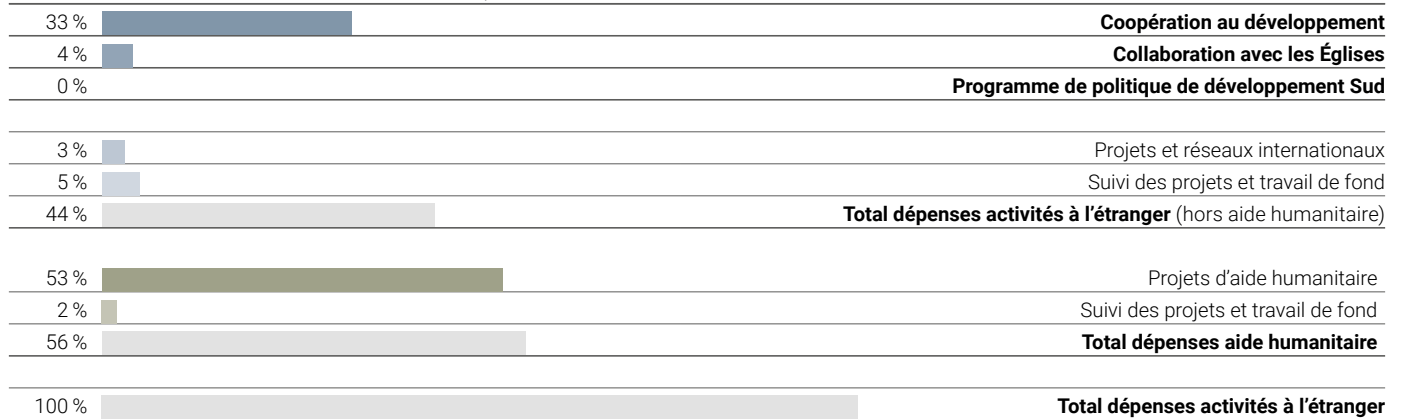
89'229'462

108'122'839

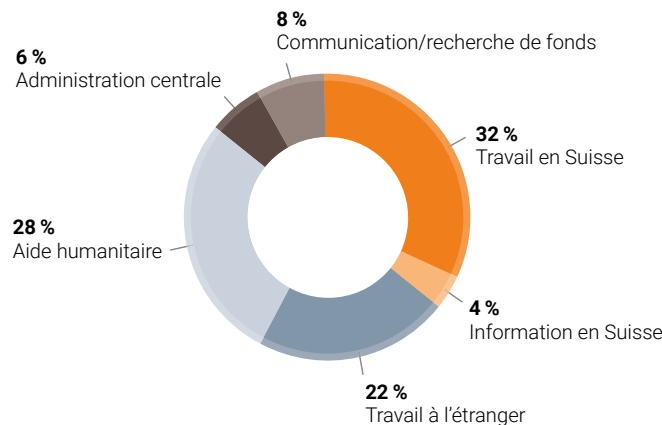
DÉPENSES ACTIVITÉS EN SUISSE : CHF 34,2 MIO.



DÉPENSES ACTIVITÉS À L'ÉTRANGER : CHF 54,5 MIO.



TOTAL DÉPENSES LIÉES À L'APPORT DE PRESTATIONS : CHF 108,1 MIO.



3 Compte d'exploitation, résultat

en CHF	Annexe	2021	2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		9'564'799	5'846'250
Revenus liés aux placements de capitaux	6.4.7	3'066'505	937'393
Charges financières liées aux placements de capitaux	6.4.7	-348'488	-5'447'837
Résultat immobilier	6.4.8	135'997	153'654
Charges et produits exceptionnels, uniques ou hors période	6.4.9	-820'000	0
RÉSULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS		11'598'813	1'489'460
Variation des fonds (hausse -/baisse +)		-8'740'070	-5'255'600
Total variation des fonds		-8'740'070	-5'255'600
RÉSULTAT ANNUEL (AVANT MODIFICATIONS DU CAPITAL DE L'ORGANISATION)		2'858'744	-3'766'139
Variation du capital lié (attribution -/prélèvement +)		1'690'584	0
Projets de développement de toute l'organisation	6.4.10	-1'265'833	707'451
Variation du capital libre (attribution -/prélèvement +)		-3'283'494	3'058'689
		0	0

4 Flux de fonds au 31 décembre

en CHF

2021

2022

FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION

Résultat de l'exercice (avant attribution au capital de l'organisation)	2'858'743	-3'766'139
Variation du capital de fonds	8'740'070	5'255'600
Amortissement des immobilisations corporelles/immobilisations immatérielles	466'378	476'278
Recettes générées par la vente de biens immobiliers affectés	-2'962'960	0
Provisions (constitution +/dissolution -)	74'680	-59'909
Autres dépenses (+)/recettes (-) sans conséquence sur la liquidité	0	0
Titres (augmentation -/diminution +)	-5'115'615	3'324'136
Créances (augmentation -/diminution +)	5'078'147	-6'821'600
Actifs transitoires (augmentation -/diminution +)	111'073	-3'206'165
Engagements provenant de livraisons et de prestations (augmentation +/diminution -)	-766'070	4'688'294
Autres engagements (augmentation +/diminution -)	1'147'803	-200'546
Engagements à long terme	0	-1'000'000
Passifs transitoires (augmentation +/diminution -)	327'758	10'032'944

Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation (cashflow)

9'960'006

8'722'891

FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT

Investissements en placements financiers	-22'495	-1'091'959
Investissements en immobilisations corporelles	-362'889	-262'637
Investissements en immobilisations immatérielles	-41'791	0
Désinvestissements en placements financiers	869'687	399'712
Désinvestissements en immobilisations corporelles	4'732'007	0
Désinvestissements en immobilisations immatérielles	0	41'652

Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement

5'174'519

-913'232

VARIATION DES LIQUIDITÉS

15'134'525

7'809'659

Situation initiale des liquidités du flux de fonds (01.01)	21'364'030	40'388'719
Situation initiale des liquidités du flux de fonds (01.01) fusion PPP	3'890'163	0
Situation à la clôture des liquidités du flux de fonds (31.12)	40'388'719	48'198'377

VÉRIFICATION DE LA VARIATION DES LIQUIDITÉS

15'134'525

7'809'659

Composition des liquidités du flux de fonds : voir annexe 6.3.1.

Méthode appliquée : mode de calcul indirect

5 Tableau de variation du capital

Capital des fonds	Situation	Entrées	Sorties	Transferts internes ^{1,3}	Situation
in CHF	01.01.2022	2022	2022	2022	31.12.2022
ÉTRANGER					
Étranger (hors aide humanitaire)²	21'226'958	27'405'813	-24'500'135	161'937	24'294'574
Fonds projets en Europe	1'443'591	3'413'727	-3'064'551	10'489	1'803'256
Fonds projets en Afrique	1'301'936	4'863'298	-5'000'697	41'965	1'206'502
Fonds projets en Asie	515'524	2'493'800	-2'592'727	55'360	471'956
Fonds projets en Amérique latine	817'165	2'149'444	-2'197'788	154'483	923'304
Fonds projets de parrainage	1'104'982	182'349	-298'547	-4'380	984'405
Fonds organisations (PPP, etc.)	550'847	977'902	-1'265'554	-55'498	207'697
Fonds DDC contribution au programme Sud, dont part AH	0	7'680'000	-7'680'000	0	0
Fonds DDC mandats Sud/contributions de projets	222'259	359'833	-582'089	0	3
Fonds thématiques (paix, santé, lèpre/sida, etc.)	4'861'583	168'174	-734'305	0	4'295'451
Fonds politique de dév. et conseil thémat. Agenda 2030	8'769	1'027'942	-244'236	31'295	823'771
Fonds politique de dév. et conseil thémat. gestion éthique	437'520	128'873	-362'100	-31'295	172'998
Fonds politique de dév. et conseil thémat. droit à l'alimentation	440'567	497'609	-642'805	10'000	305'372
Fonds des activités générales à l'étranger	9'522'213	3'462'863	165'265	-50'481	13'099'860
Aide humanitaire à l'étranger	12'087'187	31'113'507	-31'905'359	-161'937	11'133'397
Fonds d'organisations (Chaîne du Bonheur)	112'842	2'806'948	-2'784'794	-85'375	49'621
Fonds DDC AH/contributions de projets	0	887'740	-887'740	0	0
Fonds aide humanitaire à l'étranger	11'974'345	27'418'819	-28'232'825	-76'563	11'083'777
Total fonds projets à l'étranger	33'314'145	58'519'320	-56'405'493	0	35'427'972
SUISSE					
Fonds projets en Suisse	2'674'169	2'385'399	-2'258'024	0	2'801'544
Fonds activités générales en Suisse	12'762'299	1'017'333	1'761'462	0	15'541'095
Fonds d'organisations et des pouvoirs publics	293'595	8'989'586	-8'753'983	0	529'198
Total fonds projets en Suisse	15'730'063	12'392'318	-9'250'545	0	18'871'837
CAPITAL DES FONDS AVEC AFFECTATION	49'044'209	70'911'638	-65'656'038	-0	54'299'808
CAPITAUX PROPRES					
Capital fondation	300'000	0	0	0	300'000
Capital libre	18'996'045	1'138'282	-4'196'971	0	15'937'356
Capital lié					
Projets de développement de toute l'organisation ³	1'210'245	0	0	0	1'210'245
Réserve de fluctuation de valeurs pour titres	7'420'920	0	-707'451	0	6'713'469
CAPITAL DE L'ORGANISATION	27'927'209	1'138'282	-4'904'422	0	24'161'069

Le tableau de variation du capital présente l'évolution de chaque groupe de fonds et de chaque composante du capital libre, répartis selon les facteurs « Entrées », « Sorties » et « Transferts internes » (voir commentaire à l'annexe 6.3.12).

1) Les transferts internes de plus de CHF 50'000 doivent être approuvés par le Groupe de direction. Cela peut s'avérer nécessaire si un projet reçoit un financement anticipé ou un financement excessif. Les fonds sont prioritairement transférés à un projet de suivi ou, à défaut, à un projet similaire d'un point de vue géographique et/ou thématique.

2) Les soldes et les variations de fonds de la DDC sont affichés par catégorie (voir commentaire à l'annexe 6.4.2).

3) Engagements conditionnels : au printemps 2019, l'Administration fédérale des contributions a effectué un contrôle TVA des années 2014 à 2018 chez PPP. Selon les conclusions de ce contrôle, en pratique, PPP ne peut plus déduire l'impôt préalable. L'Administration fédérale des contributions a demandé un remboursement de la TVA des années 2014 à 2018 à hauteur de CHF 670'460. PPP, aujourd'hui l'EPER, n'est pas d'accord avec ces conclusions. L'organisation conteste cette demande et a engagé des démarches juridiques. Le montant demandé par l'Administration fédérale des contributions est un engagement conditionnel. Il le demeure jusqu'à l'entrée en force du jugement.

Détails de l'engagement conditionnel envers l'Administration fédérale des contributions (AFC)

	2019	2020	2021	2022
Créances d'impôt préalable pour 2014-2018	670'460	670'460	670'460	670'460
Intérêt moratoire sur les créances d'impôt préalable pour 2014-2018	53'860	53'860	53'860	53'860
Créances d'impôt préalable pour 2019-2021	152'827	315'973	485'925	485'925
Total engagement conditionnel AFC	877'147	1'040'293	1'210'245	1'210'245

6 Annexe aux comptes annuels

6.1 BASES DE LA PRÉSENTATION DES COMPTES

Bases de la présentation des comptes

La présentation des comptes de l'Entraide Protestante Suisse (EPER) est conforme aux recommandations relatives à la présentation des comptes (normes Swiss GAAP RPC 21), à la législation suisse, à ses statuts et aux normes Zewo. Les comptes annuels présentent un reflet fidèle de la fortune, des finances et des revenus. Ils sont présentés en francs suisses. L'EPER est une fondation de droit suisse.

Organisation de la présentation des comptes

Les comités cantonaux de l'EPER dépendent des Églises membres de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS) ; par conséquent, leurs comptes ne sont pas consolidés. Les bureaux de coordination de l'EPER dans les pays d'intervention dépendent directement de l'EPER et sont totalement intégrés dans le bilan.

Organisations et personnes proches

Sont considérées comme proches les personnes suivantes : membres actuels et anciens membres du Conseil de fondation et du Groupe de direction, de même que les organisations contrôlées par des membres du Conseil de fondation ou du Groupe de direction. Sont considérées comme proches les organisations suivantes : l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS), Alliance Sud et la fondation de prévoyance du personnel de l'EPER. Il n'y a pas eu de transaction contraire aux conditions usuelles du marché.

6.2 PRINCIPES D'ÉTABLISSEMENT DU BILAN ET D'ÉVALUATION

Recettes/revenus d'exploitation

Les dons et les legs sont pris en compte après réception du paiement, les recettes issues des prestations et les contributions des institutions aux projets sont délimitées pour chaque exercice après fourniture de la prestation.

Dépenses

Les dépenses sont délimitées par exercice et par prestation. Les prestations non encore exécutées d'organisations partenaires de la Division Coopération internationale sont provisionnées à l'actif du bilan pour être réutilisées à la période comptable suivante.

Administration et communication

Les charges d'administration et de communication sont calculées dans le compte d'exploitation selon le principe de la structure par centre de coûts. Les calculs sont indiqués au point 6.4.6 par type de coûts selon la méthodologie Zewo.

Titres cotés en bourse

Les titres indiqués dans le bilan sont à la valeur du cours du jour.

Immobilisations

Les autres immobilisations corporelles sont comptabilisées sur la base des frais d'acquisition minorés des amortissements. La limite d'activation est de CHF 3000¹. L'amortissement est linéaire sur la durée suivante :

Terrains et bâtiments

50 ans, jusqu'à valeur minimale de l'immeuble

Transformation par les locataires des locaux situés à la Seminarstrasse 28, Zurich

15 ans, ou jusqu'à fin du contrat de location

Transformation des autres locaux

5 ans, ou jusqu'à fin du contrat de location

Autres immobilisations corporelles¹/immobilisations immatérielles
2 à 5 ans

¹) Les immobilisations corporelles dans les bureaux de coordination à l'étranger sont en partie soumises à des prescriptions locales, spécifiques au pays ; la méthode d'amortissement directe leur est appliquée.

Placements des capitaux

Les placements de capitaux incluent les participations ou les parts dans des projets à responsabilité partagée (dont microcrédits). Ils sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition minorée des ajustements de valeur nécessaires.

Provisions et corrections de valeur

Les provisions sont constituées pour les engagements juridiques et effectifs existants ou attendus. Le montant des provisions se fonde sur l'évaluation du Conseil de fondation et correspond aux dépenses futures escomptées à la date de clôture du bilan. Les corrections de valeur sont constituées pour tous les risques identifiables et figurent dans les actifs, sous un poste de correction.

Autres actifs/autre capital étranger à court et long termes

Sauf indication contraire, le bilan des autres actifs et des autres capitaux étrangers à court et long termes est établi sur la base des valeurs nominales, minorées des éventuelles corrections de valeur requises.

Institutions de prévoyance

Un plan de prévoyance sous le régime de la primauté existe auprès d'une fondation collective indépendante de prévoyance professionnelle. Les charges totales de prévoyance de l'employeur se limitent aux cotisations selon le point 6.3.15 – Institutions de prévoyance. À l'élaboration des comptes annuels, la fondation collective présentait un taux de couverture positif d'après un bilan non vérifié.

La fondation de prévoyance du personnel est une fondation qui offre ses prestations uniquement aux collaboratrices et aux collaborateurs de l'EPER. La fondation de l'EPER n'a aucun droit à des surdotations ni à aucune autre prestation de la fondation de prévoyance du personnel.

Selon l'estimation de l'EPER au 31.12.2021, aucun bénéfice ne découle de surdotations des deux fondations. Il n'existe aucune réserve de cotisations d'employeur.

6.3 EXPLICATIONS DU BILAN

6.3.1 Liquidités

Les liquidités comprennent les encaisses, les avoirs de chèques postaux et les avoirs bancaires.

6.3.2 Titres cotés en bourse en CHF	31.12.2021	31.12.2022
Obligations en CHF	11'743'353	9'510'885
Obligations en devises étrangères	5'410'303	6'575'218
Actions Suisse et étranger	17'601'089	12'535'902
Titres valeurs mobilières	0	356'177
Titres placements alternatifs	0	2'452'426
Total	34'754'745	31'430'608

Le placement des titres est soumis à un règlement de placement conforme à la charte et aux principes de l'EPER. Les placements sont effectués sur la base de l'approche de durabilité de la Banque J. Safra Sarasin et de la

Banque Alternative Suisse, qui prend en compte aussi bien un rating d'entreprises qu'un rating de branche. Le respect de ce règlement est contrôlé par la Commission des finances du Conseil de fondation.

Produits dérivés	31.12.2021	31.12.2022
Valeur de contrat et valeur nominale	5'023'729	6'248'725
Valeurs de remplacement positives	56'024	0
Valeurs de remplacement négatives	0	0

Pour couvrir les risques de change liés aux titres en devises étrangères, l'EPER a fait des opérations de couverture de change. Les instruments dérivés ouverts ont été saisis à la valeur du marché au 31.12.2022 et inscrits au bilan sous les créances restantes ou les engagements à court terme.

Les plus (moins)-values des dérivés pour couvrir les opérations de base seront comptabilisées de manière similaire à l'opération correspondante dans le compte d'exploitation.

6.3.3 Créances en CHF	31.12.2021	31.12.2022
Créances sur livraisons, prestations et engagements	5'449'853	9'369'414
Corrections de valeur	-46'200	-46'200
Autres créances à court terme envers des tiers	137'852	96'043
Autres créances à court terme envers des organisations proches	0	2'945'180
Autres créances à court terme envers des services de l'État	1'310'320	1'308'987
Total	6'851'825	13'673'425

Le poste « Créances sur livraisons, prestations et engagements » contient les créances liées à des promesses de soutien de projets de diverses organisations (telles que l'Église évangélique vaudoise, le SEM et les

Églises cantonales), ainsi que les créances sur les livraisons effectuées (dans le cadre de projets).

6.3.4 Immobilisations corporelles en CHF	Situation	Fusion PPP	Entrées	Sorties	Situation
Valeurs d'acquisition ou valeurs brutes actuelles	01.01.2021	01.01.2021	2021	2021	31.12.2021
Terrains et bâtiments	5'373'885		50'200	0	5'424'085
Investissements dans des objets locatifs	1'520'679		176'793	0	1'697'472
Autres immobilisations corporelles	1'184'957	65'794	45'662	0	1'296'413
Total	8'079'521	65'794	272'655	0	8'417'970
Amortissements cumulés					
Terrains et bâtiments	-1'343'011		-91'642	0	-1'434'652
Investissements dans des objets locatifs	-1'097'765		-62'941	0	-1'160'706
Autres immobilisations corporelles	-992'315	-42'130	-70'408	-22'348	-1'127'200
Total	-3'433'090	-42'130	-224'991	-22'348	-3'722'558
Immobilisations corporelles de bureaux de coordination à l'étranger ¹	196'924		90'234	-83'374	203'784
Total	196'924		90'234	-83'374	203'784
Valeur comptable nette	4'843'356	23'664	137'898	-105'722	4'899'195
Valeurs d'acquisition ou valeurs brutes actuelles	01.01.2022		2022	2022	31.12.2022
Terrains et bâtiments	5'424'085		18'000	0	5'442'085
Investissements dans des objets locatifs	1'697'472		16'736	0	1'714'208
Autres immobilisations corporelles	1'296'413		0	0	1'296'413
Total	8'417'969		34'736	0	8'452'706
Amortissements cumulés					
Terrains et bâtiments	-1'434'652		-96'662	0	-1'531'314
Investissements dans des objets locatifs	-1'160'706		-96'649	0	-1'257'355
Autres immobilisations corporelles	-1'127'200		-67'551	0	-1'194'750
Total	-3'722'557		-260'862	0	-3'983'419
Immobilisations corporelles de bureaux de coordination à l'étranger ¹	203'784		227'901	-79'890	351'795
Total	203'784		227'901	-79'890	351'795
Valeur comptable nette	4'899'198		262'637	-340'752	4'821'080

6.3.5 Placements des capitaux en CHF	31.12.2021	31.12.2022
Participations/parts dans des projets à responsabilité partagée :		
- Texaid-Textilverwertungs-Aktiengesellschaft ^{1,3} (125 actions nominatives à val. nom. CHF 1000 = 8,34 %)	125'652	1
- Genossenschaft Wohnstadt Basel ³ (part sociale CHF 100'000)	100'000	100'000
- Société Coopérative de Développement Œcuménique Oikokredit (part sociale EUR 27'277 + USD 26'525)	59'921	62'152
- Société simple Rosenaktion (Journée des roses) (Campagne œcuménique)	125'301	0
- claro fair trade AG	134'633	16'413
Total des participations/parts dans des projets avec organes porteurs mixtes	545'507	178'566
Prêts à des tiers ²	1'066'719	2'156'447
Prêts divers à des tiers et cautions	1'037'650	1'007'110
Total des prêts	2'104'368	3'163'556
Total	2'649'876	3'342'123

1) Jusqu'au 30.06.2022, 125 actions nominatives ont été cédées. Une participation de CHF 1 est inscrite dans les comptes à titre d'information, car au cours de la période 2023-2026, CHF 626'374,94 seront versés chaque année, soit un total de CHF 2'505'499,76. Ces recettes ne sont pas comptabilisées en 2022 et sont donc intégralement inscrites, y compris la valeur résiduelle (CHF 1), les années suivantes.

2) Prêts accordés à des organisations en Roumanie, au Myanmar, au Kosovo et au Honduras pour le financement de projets de microcrédits et de nouveaux projets participatifs destinés à promouvoir l'agriculture dans différents pays.

3) Évalué à la valeur d'acquisition, moins les ajustements de valeur nécessaires.

6.3.6 Immobilisations immatérielles en CHF	Situation	Entrées	Sorties	Situation
Valeurs d'acquisition ou valeurs brutes actuelles	01.01.2021			31.12.2021
Immobilisations immatérielles	1'717'561	41'791	0	1'759'353
Amortissements cumulés				
Immobilisations immatérielles	-1'191'077	-135'665	0	-1'326'742
Valeur comptable nette	526'484	-93'874	0	432'610
Valeurs d'acquisition ou valeurs brutes actuelles	01.01.2022			31.12.2022
Immobilisations immatérielles	1'759'353	0	-41'652	1'717'701
Amortissements cumulés				
Immobilisations immatérielles	-1'326'742	-135'526	0	-1'462'268
Valeur comptable nette	432'610	-135'526	-41'652	255'433

6.3.7 Placements affectés en CHF	Situation	Entrées	Sorties	Situation
Valeurs d'acquisition ou valeurs brutes actuelles	01.01.2021			31.12.2021
Terrains et bâtiments	2'541'083	0	-2'541'083	0
Amortissements cumulés				
Terrains et bâtiments	-772'036	0	772'036	0
Valeur comptable nette	1'769'047	0	-1'769'047	0
Valeurs d'acquisition ou valeurs brutes actuelles	01.01.2022			31.12.2022
Terrains et bâtiments	0	0	0	0
Amortissements cumulés				
Terrains et bâtiments	0	0	0	0
Valeur comptable nette	0	0	0	0

6.3.8 Autres engagements à court terme en CHF	31.12.2021	31.12.2022
Engagements envers des services de l'État et des assurances sociales	6'778'731	6'015'664
Autres engagements	261'700	824'221
Total	7'040'432	6'839'885

6.3.9 Passifs de régularisation en CHF	31.12.2021	31.12.2022
Régularisations sur soldes de congés/heures supplémentaires	1'474'010	1'458'168
Autres passifs de régularisation ¹	3'225'869	13'274'655
Total	4'699'879	14'732'823

¹) Revenus reçus pour l'année suivante (notamment DDC, voir 6.4.2).

6.3.10 Prêts à long terme en CHF	31.12.2021	31.12.2022
Prêts sans intérêt	1'000'000	0
Total	1'000'000	0

Le prêt sans intérêt « Kohler » a été transformé en donation le 02.06.2022.

6.3.11 Provisions en CHF	Situation 01.01.2022	Formation	Utilisation	Dissolution	Situation 31.12.2022
Provisions pour locations ¹	146'218	0	0	0	146'218
Provisions pour les obligations de pension en faveur du personnel des bureaux de coordination à l'étranger	845'147	33'295	93'204	0	785'238
Total	991'365	33'295	93'204	0	931'456

1) Les provisions pour locations sont prévues pour des dommages et des frais de remise en état.

6.3.12 Capital du fonds affecté en CHF	31.12.2021	31.12.2022
Capital des fonds affectés	49'044'209	54'299'808
Total	49'044'209	54'299'808

L'EPER utilise les fonds conformément au but défini, qu'il s'agisse de projets précis ou de domaines d'activités. L'affectation des dons a pour conséquence que ceux-ci ne sont souvent pas utilisés la même année. En moyenne, ils restent 9 à 12 mois dans un fonds avant d'être affectés. En outre, les fonds contiennent aussi des legs importants qui sont liés

à une condition d'utilisation sur une large durée. Un registre sur l'état et l'utilisation des dons affectés est tenu pour plus de 300 fonds. Une synthèse de ces fonds apparaît en page 10, à la rubrique « Tableau de variation du capital ».

6.3.13 Capital lié en CHF	31.12.2021	31.12.2022
Réserve stratégique	1'210'245	1'210'245
Réserve de fluctuation de titres ¹	7'420'920	6'713'469
Total	8'631'165	7'923'713

1) L'EPER crée une réserve de fluctuation de titres pour compenser les variations des taux de change sur les actifs immobilisés.

Les dons ne peuvent pas être utilisés pour constituer cette réserve.

Ordre de grandeur cible et calcul de la réserve de fluctuation de titres	31.12.2021	31.12.2022
10 % sur les obligations CHF	1'174'335	950'802
15 % sur les obligations ME	811'546	986'283
30 % sur les actions	5'252'464	3'933'803
5 % sur l'immobilier	182'576	842'581
Total de l'ordre de grandeur cible	7'420'920	6'713'469
Excédent de la réserve +/déficit de la réserve -	0	0
Réserve de fluctuation de titres existante en % de la situation du portefeuille de titres	21,4%	21,4%

6.3.14 Données concernant le capital de l'organisation

L'Entraide Protestante Suisse (EPER) est passée au 1^{er} janvier 2004 du statut d'association à celui de fondation de droit suisse dotée d'un capital de fondation de CHF 200'000. Le capital de fondation a été versé par l'EERS, Berne. Les excédents de charges et de produits sont comptabilisés avec le capital libre. À la suite de la fusion avec Pain pour le prochain (PPP), les CHF 100'000 apportés ont été ajoutés au capital de la fondation, qui s'élève désormais à CHF 300'000.

sés avec le capital libre. À la suite de la fusion avec Pain pour le prochain (PPP), les CHF 100'000 apportés ont été ajoutés au capital de la fondation, qui s'élève désormais à CHF 300'000.

6.3.15 Institutions de prévoyance en CHF

Bénéfice financier/ engagement financier et coûts de prévoyance	Sur/sous- dotation ¹		Part financière de l'organisation		Modification p. r. à l'année précédente	Montants limités à l'année en cours	Coûts de prévoyance	
	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021			2021	2022
Institution de prévoyance	0	0	0	0	0	2'927'720	2'832'097	2'927'720
Fonds de prévoyance patronale	-4'484	0	0	0	0	0	0	0

1) Dernier bilan disponible révisé de la Fondation Abendrot et de la fondation de prévoyance patronale au 31.12.2021.

6.4 EXPLICATIONS CONCERNANT LE COMPTE D'EXPLOITATION

L'EPER n'a pas reçu de dons en nature significatifs durant l'année sous revue.

6.4.1 Recettes issues de projets de prestations en CHF

Pour son travail en Suisse, les points forts de l'EPER dans le cadre de sa Stratégie 2018-2022 sont le plaidoyer en faveur des personnes socialement défavorisées et l'intégration sociale. Le tableau ci-dessous présente les recettes des prestations réparties par thème prioritaire stratégique et par région.

Recettes de prestations 2022

	Total 2021	Siège d'Argovie/ Soleure	Siège des deux Bâle	Siège de Berne	Siège de Suisse orientale	Siège de Zurich/ Schaffhouse	Siège romand	Suisse entière ¹	Total 2022
Plaidoyer en faveur des personnes socialement défavorisées	9'345'680	417'045	26'009	0	427'368	468'930	2'287'365	8'188'939	11'815'655
Bureau de consultation juridique pour requérant·e·s d'asile	7'489'882	417'045	26'009	0	427'018	468'930	343'453	8'188'939	9'871'394
Divers projets de plaidoyer p. pers. socialement défavorisées	1'855'798	0	0	0	350	0	1'943'911	0	1'944'261
Intégration sociale	9'614'693	1'782'685	1'106'647	555'820	1'210'084	2'286'220	77'054	4'090'898	11'109'407
Insertion professionnelle	424'403	13'750	0	63'251	225'572	194'983	0	0	497'555
Programmes d'occupation (structure au quotidien)	2'325'470	81'431	0	30'499	152'520	2'003'164	0	0	2'267'614
Logement	2'363'445	1'674'868	1'057'292	0	0	0	0	0	2'732'159
Cours de langue	808'688	0	0	462'070	831'993	82'600	1'031	0	1'377'693
Interprétariat communautaire et médiation interculturelle	3'662'909	0	49'355	0	0	0	1'682	4'090'898	4'141'934
Âge et migration	29'776	12'637	0	0	0	5'472	74'342	0	92'450
Divers projets	94'976	42'400	319'413	13'653	505'039	11'593	0	1'199'927	2'092'026
Divers projets	94'976	42'400	319'413	13'653	505'039	11'593	0	1'199'927	2'092'026
Recettes totales activités en Suisse	19'055'349	2'242'130	1'452'069	569'473	2'142'492	2'766'743	2'364'419	13'479'764	25'017'088

¹) Y compris mandat de protection juridique et Linguadukt.

6.4.2 Contributions de la Confédération au travail à l'étranger en CHF**2021****2022****Contributions de la Confédération**

Contribution DDC aux programmes	7'680'000	7'680'000
Contribution DDC au programme Sud COVID	250'000	0
Mandats DDC et contributions projets coop. dév.	294'760	2'854'796
Mandats DDC et contributions projets AH	1'590'189	1'236'272
Total contributions financières Confédération¹	9'814'949	11'771'068

Contributions de donatrices et de donateurs institutionnels > CHF 100'000

Ministère danois des affaires étrangères – Danida	195'775	322'735
Agences de l'ONU	2'395'537	3'309'784
Union européenne	2'170'450	3'752'923
Pain pour le Monde	575'512	868'955
Gouvernement américain	1'400'681	3'237'881
Affaires étrangères du Liechtenstein	200'000	200'000
Fondation Hironnelle	166'993	0
EEA/Norway Grants	106'810	136'360
ACT Alliance		890'898
CARE		1'230'827
Christian Aid		3'407'506
Norwegian Church Aid		1'848'347
Oxfam Novib		611'303
Total contributions financières de donatrices et de donateurs institutionnels	7'211'758	19'817'519

¹⁾ Toutes les contributions ont été délimitées en fonction de l'exercice comptable, c'est-à-dire que les contributions qui n'ont pas été dépensées ou versées au cours de l'exercice ont été reportées au nouvel exercice. Au total, environ

CHF 15 Mio. ont été versés par la Confédération et plus de CHF 29 Mio. par des donatrices et des donateurs institutionnels.

6.4.3 Montants cibles des Églises cantonales en CHF**2021****2022**

Montants cibles des Églises cantonales conformément à la présentation	2'190'312	2'183'628
Total	2'190'312	2'183'628

6.4.4 Communication (charges nettes) en CHF	2021	2022
Communication et frais généraux de publicité	4'362'668	4'589'569
Total	4'362'668	4'589'569

6.4.5 Recherche de fonds (charges nettes) en CHF	2021	2022
Recherche de fonds	5'130'712	4'334'079
Total net¹	5'130'712	4'334'079

Durant l'exercice en question, l'organisation a eu recours à des conditions spéciales usuelles à la branche.

¹⁾ Les dépenses en recherche de fonds sont désormais calculées selon les critères Zewo.

6.4.6 Administration et communication en CHF	2021	2022
Frais administratifs selon les critères Zewo ¹	14'710'725	14'886'762
En % des dépenses totales	16,5 %	13,8 %

¹⁾ Le calcul du taux Zewo par type de coût au cours de l'exercice comptable 2022 répond aux directives simplifiées et claires de la Zewo et permet ainsi un contrôle officiel de la qualité. La baisse du taux des charges administratives s'explique par l'augmentation des recettes alors que les frais administratifs sont restés stables.

6.4.7 Résultat financier sur le produit de la fortune en CHF	2021	2022
Produit financier		
Produit sur actions	491'031	462'436
Produit sur obligations	50'585	221'099
Autres produits sur intérêts	2'900	3'181
Différences de cours sur actions (bénéfices réalisés et non réalisés)	2'521'926	0
Autres produits financiers	64	213'255
Produits divers	0	37'422
Total	3'066'505	937'393
Charges financières		
Charges financières	-130'826	-343'969
Différences de cours sur actions (pertes réalisées et non réalisées)	0	-5'061'401
Autres charges financières	-217'662	-27'793
Total	-348'488	-5'433'163
Résultat financier net	2'718'017	-4'495'770

6.4.8 Résultat immobilier en CHF	2021	2022
Produit immobilier	351'397	299'501
Charges immobilières	2'846'779	-72'357
Amortissements sur terrains et bâtiments (voir 6.3.4)	-91'642	-96'662
Amortissements sur actifs immobilisés affectés (voir 6.3.7)	-7'576	0
Allocation de biens immobiliers affectés à l'aide humanitaire	-2'962'960	23'172
Total	135'997	153'654

6.4.9 Charges/produits exceptionnels en CHF	2021	2022
Il s'agit ici de compensations financières uniques résultant de la fusion et affectées à la réserve pour plan social de la fondation de prévoyance du personnel (CHF 500'000), à la Fondation Abendrot (CHF 300'000) et d'autres compensations de salaire (CHF 20'000).	-820'000	0
Total	-820'000	0

6.4.10 Variation de la réserve de fluctuation de titres en CHF	2021	2022
Réserve de fluctuation de valeurs sur titres issue du résultat annuel	-1'265'833	707'451
Réserve de fluctuation de valeurs sur titres issue des fonds libres	-910'000	0
Total	-2'175'833	707'451

L'EPER a créé une réserve pour les fluctuations de valeurs de titres afin de compenser les variations de cours des actifs immobilisés. Les dons

ne peuvent pas être utilisés pour constituer cette réserve (voir 6.3.13 pour ordre de grandeur cible et calcul).

6.5 AUTRES DONNÉES

Toutes les données sont en CHF

2021

2022

Cautionnement et obligations de garantie

p.m.

p.m.

Cautionnement solidaire lié aux participations aux sociétés simples suivantes :

- ARGE TEXAID (voir annexe 6.3.5)

- Alliance Sud, Berne

Texaid-Textilverwertungs-Aktiengesellschaft, Schattdorf (TEXAID, voir annexe 6.3.5) :

convention d'assurance de prêts de plus de CHF 200'000 de rang postérieur

Leasing/engagements de loyers

Il n'existe pas d'engagement de leasing.

Les engagements de loyer qui ne peuvent pas expirer ou être résiliés

au cours des 12 prochains mois s'élèvent à CHF 4'641'604 (année précédente :

CHF 6'393'326). CHF 2'149'013 arrivent à échéance en 2023, CHF 6'430'544

dans un délai d'un à cinq ans et CHF 370'073 après plus de cinq ans.

Droits de gage

Les immobilisations corporelles sont libres de tout droit de gage.

Engagements envers des fonds de prévoyance

38'211

79'567

Total amortissements

466'378

476'278

Charges du personnel

44'457'234

46'544'627

dont contributions de prévoyance professionnelle

2'832'097

2'927'720

Indemnités du Conseil de fondation

73'701

57'950

dont au président (honoraires et jetons de présence)

30'752

22'500

Indemnités de la direction (dont contributions patronales)

833'352

1'004'045

dont contributions patronales

130'160

178'495

Dédommagement exceptionnel du Groupe de direction de PPP (dont contributions patronales)

668'470

0

dont contributions patronales exceptionnelles au Groupe de direction de PPP

83'528

0

Dédommagement du directeur

156'674

160'223

Honoraires de l'organe de révision

Prestations en matière de révision liées à l'examen des comptes annuels

75'800

64'620

Autres honoraires liés à la fusion et à la TVA

61'703

0

Travail bénévole

Heures de travail bénévole fournies

86'165

82'870

dont pour la Campagne œcuménique

71'400

71'400

Organisations proches

Organisation	Transaction		
Alliance Sud	Montant acquitté	645'572	370'000
ACT Alliance	Montant acquitté	88'791	56'250
ACT Alliance EU	Montant acquitté	49'779	41'800
Conseil œcuménique des Églises	Montant acquitté	185'000	125'317
fairunterwegs	Montant acquitté	15'000	15'000
artlink	Montant acquitté	20'427	0
humanrights.ch	Montant acquitté	10'000	24'900

Représentation dans des comités

L'EPER est membre d'organisations nationales et internationales.

Représentation dans des organisations faitières :

- Alliance Sud
- Coalition pour des multinationales responsables
- Comité ACT Alliance EU
- Comité de la Conférence de Diaconie de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS)
- fondia – Fondation pour la promotion de la diaconie de proximité dans le cadre de l'Église évangélique réformée de Suisse
- Swissfundraising
- TEXAID-Arbeitsgemeinschaft

Membre de :

- ACT Alliance
- Alliance Climatique Suisse
- benevol Suisse (organisation faitière pour le travail bénévole)
- cinfo
- Commission fédérale des migrations
- Communauté de travail interreligieuse en Suisse (IRAS COTIS)
- Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS)
- Conseil œcuménique des Églises (COE)
- fairunterwegs
- Femmes protestantes en Suisse
- Fondation Max Havelaar
- Forum national âge et migration
- humanrights.ch
- Insertion Suisse
- NPO Finanzforum
- Plateforme Agenda 2030
- Plateforme suisse de promotion de la paix (KOFF)
- proFonds
- Réseau mondial d'organisations de la société civile pour le droit à l'alimentation et la nutrition
- Swiss Fair Trade
- Swiss NGO DRR Plattform (DRR : Disaster Risk Reduction)
- Swiss Water Partnership (SWP)
- Transparency International
- Zewo

Événements depuis la clôture du bilan

Aucun événement n'a eu lieu entre le 31 décembre 2022 et la date d'approbation des présents comptes annuels, qui aurait nécessité une modification des actifs et des passifs de l'EPER au 31 décembre 2022 ou aurait dû être mentionné ici. La publication des présents comptes annuels a été approuvée par le Conseil de fondation le 14 avril 2023.

7 Contributions des Églises

en CHF

Églises soutenant l'EPER en 2022	Montant cible régulier	Montants reçus	Montant cible service réfugié-e-s	Montants reçus
Argovie	189'284	189'284	79'771	79'771
Appenzell (AI et AR)	26'374	26'374	11'115	11'115
Bâle-Campagne	113'037	113'037	47'638	47'638
Bâle-Ville	20'675	20'675	11'601	11'601
Berne-Jura-Soleure	624'233	624'233	263'073	50'000
Fribourg	33'958	33'958	14'311	14'311
Genève, Église évangélique libre	0	0	0	0
Genève, Église protestante	31'344	0	13'210	0
Glaris	15'286	15'286	6'442	6'442
Grisons	72'912	72'912	30'728	30'728
Lucerne	42'827	42'827	18'049	18'049
Neuchâtel	20'915	20'915	8'814	8'814
Nidwald	5'517	5'517	2'325	2'325
Obwald	3'817	3'817	1'609	1'609
Saint-Gall	129'104	129'104	54'409	54'409
Schaffhouse	32'454	32'454	13'677	13'677
Schwyz	19'582	19'582	8'252	8'252
Soleure	26'078	26'078	10'990	10'990
Tessin	3'168	0	1'335	0
Thurgovie	103'659	95'000	43'685	20'000
Uri	1'466	1'466	618	618
Valais	6'517	6'517	2'747	2'747
Vaud	216'638	0	91'299	24'355
Zoug	31'760	31'760	13'385	13'385
Zurich	667'306	667'306	2'329	2'329
Zurich, Église évangélique méthodiste	11'051	5'526	4'657	2'329
Total	2'448'962	2'183'628	756'069	435'494

Les contributions spécifiques des montants cibles des Églises soutenant l'EPER pour le conseil et la représentation juridiques des personnes requérantes d'asile ainsi que pour le travail d'intégration et les personnes socialement défavorisées sont versées par projet et ne figurent pas dans cette présentation.

8 Rapport de situation

But de l'organisation

L'EPER agit au nom des Églises protestantes de Suisse, qui définissent leurs domaines d'activité par des mandats. Les domaines d'activité à l'étranger sont la coopération au développement et l'aide humanitaire en Afrique, Asie, Europe et Amérique latine, ainsi que la collaboration avec les Églises en Europe de l'Est et au Proche-Orient et l'engagement en matière de politique de développement. Les domaines d'activité en Suisse sont l'intégration sociale et la défense des droits des personnes requérantes d'asile, des réfugié·e·s reconnus et d'autres personnes socialement défavorisées, ainsi que l'engagement en matière de politique sociale et la sensibilisation du public (travail d'information en Suisse).

Organes

Plus d'informations sur le Conseil de fondation, la Commission d'examen de gestion et l'organigramme dans le rapport annuel en ligne, sur www.eper.ch/rapport-annuel

Postes à temps plein/effectif du personnel

Le nombre de postes en équivalent plein temps était de 325,2 au 31.12.2022.

Toutes les données sont en CHF.

DÉPENSES TRAVAIL EN SUISSE

	Argovie/ Soleure	Deux Bâle	Berne	Suisse orientale	Zurich/ Schaffhouse	Suisse romande	Suisse entière ¹	Total 2022
Plaidoyer en faveur des personnes socialement défavorisées	734'249	506'151	0	938'161	750'587	2'023'098	6'850'570	11'802'817
Conseil et représentation juridiques pour requérant·e·s d'asile	734'249	506'151	0	819'174	750'587	791'907	6'835'654	10'437'722
Conseil juridique pour requérant·e·s d'asile	734'249	506'151	0	796'674	750'587	743'757	6'835'654	10'367'072
Contributions aux bureaux de consultation juridique pour requérant·e·s d'asile	0	0	0	22'500	0	48'150	0	70'650
Représentation des œuvres d'entraide aux auditions des requérant·e·s d'asile	0	0	0	0	0	0	0	0
Divers projets de plaidoyer pour personnes socialement défavorisées	0	0	0	118'987	0	1'231'191	14'917	1'365'095
Intégration sociale	2'048'526	1'846'177	4'291'632	2'179'653	2'678'320	1'657'502	3'963'385	18'665'195
Insertion professionnelle	90'075	0	3'083'966	333'678	285'066	0	0	3'792'785
Programmes d'occupation (structure au quotidien)	261'947	112'032	236'320	341'769	1'963'149	299'051	0	3'214'268
Logement	1'577'105	986'177	0	0	0	0	0	2'563'282
Cours de langue	0	0	971'346	1'389'899	251'304	269'007	0	2'881'556
Interprétariat communautaire et médiation interculturelle	0	627'769	0	0	0	420'230	3'963'385	5'011'384
Petite enfance et formation parentale	0	-1'575	0	72'808	0	0	0	71'232
Âge et migration	119'399	121'774	0	41'499	178'802	669'213	0	1'130'687
Divers projets/contributions projets	75'602	211'160	17'031	365'837	12'687	137'384	609'552	1'429'253
Divers projets	48'612	211'160	16'281	365'237	11'142	137'384	591'709	1'381'525
Contributions projets de tiers	26'990	0	750	600	1'545	0	17'844	47'729
Suivi des projets et travail de fond	272'920	286'974	271'742	187'783	238'613	278'569	801'404	2'338'006
Total dépenses pour projets en Suisse	3'131'297	2'850'462	4'580'406	3'671'434	3'680'208	4'096'553	12'224'911	34'235'270

¹⁾ Y compris mandat de protection juridique et Linguadukt.

CONTRIBUTIONS À DES ACTIVITÉS À L'ÉTRANGER

Thèmes prioritaires stratégiques	Europe	Afrique	Asie	Amérique latine	International	Total 2022
Coopération au développement	3'179'583	6'814'381	4'918'080	2'892'255	0	17'804'299
Collaboration avec les Églises	1'794'533	0	467'536	0		2'262'069
Total dépenses pour projets à l'étranger (hors aide humanitaire)	4'974'115	6'814'381	5'385'616	2'892'255	0	20'066'368
Projets et réseaux internationaux					1'461'211	1'461'211
Suivi des projets et travail de fond¹						2'690'186
Total dépenses pour activités à l'étranger (hors aide humanitaire)	4'974'115	6'814'381	5'385'616	2'892'255	1'461'211	24'217'766
Projets d'aide humanitaire						29'260'679
Suivi des projets et travail de fond¹						1'057'692
Total dépenses pour l'aide humanitaire						30'318'372

Total dépenses pour les activités à l'étranger **54'536'137**

¹) Pour les activités à l'étranger, certains coûts liés au suivi des projets et à la gestion ont été attribués à l'aide humanitaire.

AIDE HUMANITAIRE	2021	2022	+ / -
Afrique régionale	25'560	0	-25'560
Asie régionale	18'382	-24	-18'406
Éthiopie	69'282	1'935'160	1'865'877
Bangladesh	3'922'459	861'520	-3'060'939
Brésil	2'506	2'675	170
République démocratique du Congo	4'884'700	7'729'063	2'844'363
Europe régionale	0	180'414	180'414
Haïti	1'626'017	1'564'327	-61'690
Honduras	830'418	179'690	-650'728
Irak	356'723	532'390	175'668
Cambodge	761'041	76'738	-684'303
Amérique latine régionale		10'541	10'541
Liban	1'482'160	917'860	-564'299
Moldavie		367'474	367'474
Myanmar	66'215	0	-66'215
Palestine/Israël	611'009	568'248	-42'762
Roumanie		2'814'291	2'814'291
Serbie	72'292	430'833	358'541
Zimbabwe	5'080	0	-5'080
Soudan du Sud	165'885	189'742	23'857
Syrie	432'038	891'433	459'395
République tchèque		96'975	96'975
Ouganda	240'361	38'141	-202'220
Hongrie		1'676'923	1'676'923
Ukraine		6'568'307	6'568'307
Venezuela	764'107	1'627'959	863'853
Total contributions à des projets d'aide humanitaire	16'336'234	29'260'679	12'924'445

MANDATS SUPRANATIONAUX	2021	2022	+ / -
Mandats supranationaux en Europe, Afrique, Asie et Amérique latine	4'988'648	1'461'211	-3'527'436
Total contributions à des mandats supranationaux	4'988'648	1'461'211	-3'527'437

EUROPE	2021	2022	+ / -
Europe régionale	272'837	240'961	-31'877
Arménie	394'486	699'927	305'440
Géorgie	525'612	788'211	262'599
Italie	27'557	27'903	345
Kosovo	500'238	291'146	-209'091
Roumanie	1'053'504	1'682'949	629'446
Serbie	439'719	443'420	3'702
Slovaquie	36'034	39'661	3'627
Ukraine	333'683	438'174	104'491
Hongrie	231'878	321'764	89'886
Total contributions à des projets en Europe	3'815'548	4'974'115	1'158'568

AFRIQUE	2021	2022	+ / -
Éthiopie	2'013'502	2'445'272	431'770
République démocratique du Congo	622'609	1'546'382	923'773
Niger	1'328'266	1'573'588	245'323
Sénégal	861'312	773'207	-88'105
Zimbabwe	0	7'541	7'541
Ouganda	585'486	468'391	-117'096
Total contributions à des projets en Afrique	5'411'175	6'814'381	1'403'206

ASIE	2021	2022	+ / -
Bangladesh	2'182'143	2'128'541	-53'602
Inde	12'974	1'866	-11'108
Cambodge	941'362	1'788'851	847'489
Liban	76'676	11'213	-65'463
Myanmar	296'484	420'732	124'248
Palestine/Israël	489'730	578'090	88'360
Syrie	361'765	456'323	94'558
Total contributions à des projets en Asie	4'361'134	5'385'616	1'024'482

AMÉRIQUE LATINE	2021	2022	+ / -
Amérique latine régionale	723'531	113'920	-609'611
Brésil	420'318	1'042'687	622'369
Haïti	737'556	395'630	-341'926
Honduras	339'905	1'100'195	760'290
Colombie	109'434	239'822	130'389
Total contributions à des projets en Amérique latine	2'330'743	2'892'255	561'511



KPMG AG
Badenerstrasse 172
Postfach
CH-8036 Zürich

+41 58 249 31 31
kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de Fondation Entraide Protestante Suisse, Zurich

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Fondation Entraide Protestante Suisse (la fondation) figurant aux pages 3 - 23, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat, le flux de trésorerie et le tableau des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la fondation au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse, l'acte de fondation et au règlement.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil de fondation. Les autres informations comprennent les rapport de gestion et commentaires généraux sur les comptes annuels que nous avons obtenu avant la date du présent rapport (à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant) et le rapport d'activité qui devrait être mis à notre disposition après cette date.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués à propos des autres informations obtenues avant la date du présent rapport, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux comptes annuels

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, l'acte de fondation et au règlement. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse et les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la fondation.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil de fondation du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la fondation à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation fidèle.

Nous communiquons au Conseil de fondation, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG AG

((Signature))
Michael Herzog
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

((Signature))
Roman Zwahlen
Expert-réviseur agréé

Zurich, 14 avril 2023

10 Remarques générales concernant les comptes annuels

Aperçu

Les conséquences de la guerre d'agression russe en Ukraine transparaissent également dans les comptes annuels 2022. Ainsi, en 2022, davantage d'activités ont été consacrées à l'aide humanitaire et au travail avec les réfugié·e·s en Suisse, sur la base des recettes supplémentaires. Au total, l'EPER a mené 303 projets en Suisse et à l'étranger. En 2022, les recettes d'exploitation s'élevaient à CHF 114,0 millions et les charges à CHF 108,1 millions. Dans la coopération au développement, l'EPER a mené des projets à hauteur de CHF 17,8 millions en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Europe. CHF 2,3 millions supplémentaires ont financé des projets de collaboration avec les Églises en Europe de l'Est et au Proche-Orient. L'EPER a fourni une aide humanitaire d'un montant de CHF 29,3 millions aux populations touchées par la sécheresse, les catastrophes naturelles et les conflits armés. CHF 31,9 millions ont été investis dans les projets en Suisse : CHF 17,7 millions pour l'intégration des personnes socialement défavorisées et CHF 11,8 millions pour les consultations juridiques des personnes requérantes d'asile, réfugiées reconnues et d'autres groupes défavorisés.

Recettes

Les affaires opérationnelles ont généré un bon résultat d'exploitation de CHF 5,8 millions. Cela a permis de développer les fonds des divisions Suisse et Coopération internationale. Les Églises cantonales, les paroisses et les autres organisations ecclésiastiques ont contribué aux recettes à hauteur de CHF 15,1 millions (11 %). Un total de CHF 20,6 millions (18 %) provient de la Confédération, des cantons et des communes ; les particuliers ont versé CHF 20,4 millions (18 %) et la Chaîne du Bonheur CHF 2,8 millions (3 %). Les recettes de prestations du Siège romand et des cinq sièges de Suisse alémanique ont contribué au résultat à hauteur de CHF 25,0 millions (22 %). Les autres recettes et les contributions des fondations s'élèvent à CHF 30 millions (26 %).

Dépenses

Au niveau des projets de coopération au développement, les investissements ont augmenté en Europe pour atteindre CHF 5,0 millions (2020 : CHF 3,8 millions). Cette hausse a été particulièrement marquée en Roumanie et dans le Caucase du Sud. En Amérique latine, les dépenses se sont élevées à CHF 2,9 millions (2021 : CHF 2,3 millions). Cette augmentation concerne principalement le Brésil et le Honduras. Les investissements dans les projets en Asie et en Afrique ont augmenté de CHF 2,4 millions pour atteindre CHF 12,2 millions, notamment en République démocratique du Congo (RDC), en Éthiopie et au Cambodge.

Les dépenses de l'aide humanitaire ont évolué différemment d'un pays à l'autre. Elles ont été augmentées de CHF 12,0 millions en tout, entre autres en RDC (CHF +2,8 millions), en Éthiopie (CHF +1,9 million) et au Venezuela (CHF +0,8 million). Les conséquences de la guerre en Ukraine ont engendré de nouvelles dépenses d'aide humanitaire en Ukraine (CHF 6,5 millions), en Roumanie (CHF 2,8 millions) et en Hongrie (CHF 1,7 million). À l'inverse, dans d'autres pays, les dépenses pour les projets ont été réduites, notamment au Bangladesh (CHF -3,1 millions), au Cambodge (CHF -0,6 million), au Liban (CHF -0,6 million) et en Ouganda (CHF -0,2 million).

La Division Suisse a connu un fort développement, principalement en raison de ses activités de soutien aux réfugié·e·s d'Ukraine, ce qui a entraîné une hausse des dépenses de CHF 4,5 millions, pour un total de CHF 34,2 millions (2021 : CHF 29,7 millions).

Charges d'administration

La part des coûts administratifs calculée selon les normes Zewo s'élève à CHF 14,9 millions, soit 13,8 % des dépenses totales. Elle se situe ainsi largement en dessous de la valeur maximale des ONG certifiées Zewo (25 %).

Produit financier et immobilier

Les recettes des biens immobiliers ont baissé de CHF 0,1 million. Ce recul s'explique par la vente du bien immobilier de la Rheinländerstrasse, à Bâle, en 2021. En raison de la crise ukrainienne et de la crise de l'énergie, les marchés financiers mondiaux ont subi de fortes tensions. De ce fait, les placements ont accusé une perte nette de CHF 4,5 millions. La réserve de fluctuation de valeurs a été dissoute à hauteur de CHF 0,7 million au profit du résultat d'exploitation.

Évolution des fonds

En raison de l'écart entre les recettes et les dépenses, CHF 5,3 millions (contre CHF 8,7 millions en 2021) ont été pris des fonds existants du résultat d'exploitation et investis dans les activités en Suisse et à l'étranger. Le nouveau capital des fonds se situe ainsi à CHF 54,3 millions : CHF 18,8 millions pour les activités suisses, CHF 24,3 millions pour les activités internationales et CHF 11,1 millions pour l'aide humanitaire.

Résultat

Outre la dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs (CHF 0,7 million), des retraits de CHF 3,1 millions ont été effectués depuis le capital libre. Par cette opération, l'exercice annuel est à l'équilibre.

11 Un grand merci

L'EPER remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont soutenu son travail en faisant des dons – quel que soit le montant –, en s'engageant pour les causes de l'organisation et en lui témoignant leur confiance.

Les institutions ecclésiastiques (y compris les groupements de paroisses) contribuent de manière substantielle au financement des projets de l'EPER. En 2022, leur soutien s'élève à CHF 11,8 millions.

La liste ci-dessous mentionne toutes les paroisses qui ont soutenu directement les projets de l'EPER avec un montant de CHF 10'000 ou plus durant l'exercice. Elle ne mentionne pas les paroisses qui ont fait un don en passant par une Église cantonale ou par Pain pour le prochain, mais leur exprime toutefois sa reconnaissance. Ses remerciements vont aussi aux Églises cantonales et à l'Église évangélique méthodiste suisse.

L'EPER est consciente que nombre de petites paroisses s'engagent avec enthousiasme en faveur de son travail. Elle tient à les remercier de tout cœur pour leurs dons, qui lui permettent d'obtenir de grands effets. De même, l'EPER remercie chaleureusement tous les particuliers qui ont versé des dons. Ceux-ci seront utilisés de manière consciencieuse et efficace, pour un monde plus juste et plus humain.

Les paroisses suivantes ont fait un don de CHF 10'000 ou plus :

Aadorf-Aawangen, Aarau, Aarbron, Aeschi-Krattingen, Allschwil-Schönenbuch, Andelfingen, Appenzell, Arlesheim, Belp-Belpberg-Toffen, Berne, Berthoud, Bethlehem, Biberist-Gerlafingen, Bienne, Birmensdorf-Aesch, Birsfelden, Bolligen, Bremgarten-Mutschellen, Brienz, Bubikon, Bülach, Bulle-La Gruyère, Bürglen, Chur, Delémont, Diessbach, Dietikon, Dietlikon, Dübendorf-Schwerzenbach, Düringen, Ebnet-Kappel, Eglisau, Ennenda, Erlenbach, Ermatingen, Eulachthal, Flawil, Frauenfeld, Frick, Frutigen, Furtal, Gaiserwald, Gelterkinden, Goldach, Gossau-Andwil, Gottstatt, Greifensee, Grenchen-Bettlach, Grosshöchstetten, Gsteig-Interlaken, Gundeldingen-Bruderholz, Haute-Birse, Heiden, Herrliberg, Herzogenbuchsee, Hilterfingen, Hinterthurgau, Hinwill, Hittnau, Hombrechtikon, Horgen, Illnau-Effretikon, Ins, Ittigen, Jegenstorf, Kehrsatz, Kilchberg, Kirchberg, Kirchlindach, Klotten, Knonauer Amt, Kolliken, Köniz, Konolfingen, Koppigen, Kreuzlingen, Lancy Grand-Sud, Langnau, Laufen, Laufen am Rheinfal, Liestal-Seltisberg, Lucerne, Lucerne-ville, Lützelflüh, Lyss, Männedorf, Maur, Meggen-Adligenswil, Meilen, Meiringen, Mellingen-Rohrdorf-Fislisbach, Mittleres Toggenburg, Moosseedorf, Môtier-Vully, Münchenbuchsee, Münchenstein, Munisenges, Münster, Muri-Gümligen, Neuenegg, Nidau, Nydeggen, Oberdiessbach, Oberrieden, Oberwil, Oberwil-Therwil-Ettingen, Obwald, Opfikon, Ostermundigen, Petrus-Berne, Plateau de Diesse, Rapperswil-Jona, Reichenbach, Rein, Rheinfelden, Roggwil, Romanshorn, Rondchâtel, Rorbach, Rorbach-Freienstein-Teufen, Rorschach, Rüegsau, Rüslikon, Rüti, Saanen-Gsteig, Saint-François/Saint-Jacques, Saint-Gall, Saint-Imier, Saint-Laurent Estavayer, Sargans, Schaffhouse, Schöftland, Seen, Seengen, Seuzach, Sihltal, Sissach, Soleure, Spiez, Stauffenberg, Stäfa, Stallikon-Wettswil, Steffisburg, Stettlen, Straubenzell, Suhr-Hunzenschwil, Sursee, Tablat, Täuffelen, Teufen, Thal-Lutzenberg, Thalwil, Thierachern, Thoune, Thoune-ville, Thurnen, Töss, Turbenthal-Wila, Uster, Uznach, Vechigen, Veltheim, Wädenswil, Wallisellen, Wasen, Wasseramt, Weinfelden, Weiningen, Weinland Mitte, Wettingen, Wetzikon, Wichtrach, Wil, Windisch, Église réformée de Winterthur, groupement de paroisses de Winterthur, Winterthur-Töss, Witikon, Wohlen bei Bern, Worb, Wülflingen, Zofingen, Zollikofen, Zollikon, Zurich KK2.

Un grand merci également aux collectivités publiques, aux partenaires et aux fondations pour leur généreux soutien en 2022.

Partenaires :

Association Augustinus, Association Catholique Romaine, CARE Germany, Caritas Aargau, Caritas beider Basel, Caritas Bern, Caritas Vaud, Caritas Zürich, Centre social protestant Vaud, Chaîne du Bonheur, Chiesa Evangelica Valdese, Christian Aid, Christkatholische Kirchengemeinde Zürich, Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), Cooperazione Internazionale Italia (COOPI), Croix-Rouge suisse, CST (CAFOD, SCIAF, Trócaire) Éthiopie, Dan Church Aid, Femmes protestantes en Suisse (FPS), Helvetas, ICCO (Cordaid), International Rescue Committee (IRC), Katholische Kirchengemeinde Sursee, Katholisches Konfessionsteil St.Gallen, Kirk in Actie (Église en action) (KIA) Pays-Bas, Lutheran World Federation, Medair E.V., Norwegian Church Aid, Oxfam Novib Pays-Bas, Pain pour le Monde, Pain pour le Prochain, People in Need (PPIN) République tchèque, Promotion Santé Suisse, Pro Senectute canton de Zurich, Röm.-kath. Kirche Basel-Stadt, Röm.-kath. Kirche Basel-Landschaft, Röm.-kath. Kirche Thurgau, Röm.-kath. Kirche Zurich, Röm.-kath. Synode des Kantons Solothurn, Rotes Kreuz Kanton Thurgau, Service de la solidarité internationale, SOS-Asile Vaud, Texaid-Textilverwertungs-AG.

Confédération :

Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), Direction du développement et de la coopération (DDC), Secrétariat d'État aux migrations (SEM).

Cantons :

Argovie, Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Berne, Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO), Fribourg, Glaris, Loterie Romande Genève, Loterie Romande Neuchâtel, Lucerne, Saint-Gall, Schaffhouse, Service de la solidarité internationale (SSI) Genève, Soleure, Thurgovie, Valais, Vaud, Zurich.

Villes et communes :

Belp, Berne, Bernex, Bienne, Effretikon, Genève, Lausanne, Lucerne, Meyrin, Saint-Gall, Thônex, Uster, Winterthur, Zoug, Zurich.

Fondations, entreprises et associations :

Adele Koller-Knüsli Stiftung, Age-Stiftung, Annie und Rudolf Kaufmann-Hagenbach-Stiftung, Beat Peter Neeser Stiftung, Careerplus SA, Christoph Merian Stiftung, Däster-Schild Stiftung, Délégation Genève Ville Solidaire (DGVS), Dr. Stephan à Porta-Stiftung, Ehmman Stiftung Savognin, Fédération des coopératives Migros (FCM), Ferster-Stiftung, Fondation Alfred & Eugénie Baur, Fondation Audemars Piguet, Fondation DSR, Fondation de l'Hôpital de la Providence, Fondation Corymbo, Fondation Hubert Looser, Fondation Johann et Luzia Grässli, Fondation Lord Michelham of Hellingly, Fondation Palatin, Fondation Pierre Demaurex, Fondation Pierre-Henri Ducret, Fondation pour l'aide au protestantisme réformé, fondia – Fondation pour la promotion de la diaconie de proximité dans le cadre de l'Église évangélique réformée de Suisse, Fondation UBS pour le domaine social et la formation, Fondation Sauvain Petitpierre, Fondation Smartpeace, Fondation d'utilité publique

Accentus, Gebauer Stiftung, Gerda Techow gemeinnützige Stiftung, Gemeinnützige Gesellschaft des Kantons Zürich, GGG Basel, Günther Caspar- Stiftung, Kantonale St. Gallische Winkelriedstiftung, Leopold Bachmann Stiftung, Linsi Foundation, Marie Anna Stiftung, Markus Kaufmann-Stiftung, Max Geldner Stiftung, Medicor Foundation Liechtenstein, OAK Philanthropy Ltd., Otto Erich Heynau Stiftung, Pfiffner International AG, Plato Stiftung, Pour-cent culturel Migros, PrecisionWave AG, Promotion Santé Suisse, Pro Senectute Aargau, Rütli Stiftung, Société suisse d'utilité publique, Stiftung Drittes Millenium, Stiftung Erika und Andres Gut, Stiftung ESPERANZA, Stiftung Kriegstrauma-Therapie, Stiftung Succursus, Stiftung Temperatio, Stiftung zur Förderung der Erwachsenenbildung, Walder Stiftung.

Chaîne du Bonheur :

L'an dernier, la Chaîne du Bonheur a soutenu le travail de l'EPER à hauteur de CHF 2,8 millions.

Donatrices et donateurs internationaux :

ACT Alliance, Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), Amt für Auswärtige Angelegenheiten Liechtenstein (AAA) (Bureau pour les affaires étrangères), Austrian Development Agency (ADA), Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), Commission européenne (DG INTPA, DG JUST), Direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire (ECHO), EEA and Norway Grants, Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), Ministère des affaires étrangères danois (DANIDA), Ministère de l'environnement du Cambodge, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation internationale pour les migrations (OIM), Pain pour le Monde, Programme alimentaire mondial (PAM), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), U.S. Agency for International Development (USAID).

IMPRESSUM

Responsable : Groupe de direction
Finances : Simone Knobel, Bruno Schneeberger, Andrea Willy, Daniel Meier, EPER
Coordination : Stefan Schaer, EPER
Graphisme : Stefan Schaer, EPER
Traduction française : Camille Ducros, EPER
Traduction anglaise : Richard A. Dunkley

Disponible au format PDF sur : www.eper.ch/rapport-financier



ENTRAIDE PROTESTANTE SUISSE

Siège romand

Chemin de Bérée 4A
Case postale 536
CH-1001 Lausanne

+41 21 613 40 70

info@eper.ch
eper.ch

IBAN CH61 0900 0000 1000 1390 5

